

# ccinfo

LE MAGAZINE DES ENTREPRISES DE NOUVELLE-CALÉDONIE

N° 295

AVRIL

MAI

2023

DISPENSÉ DE TIMBRAGE

Chambre de commerce et d'industrie  
de Nouvelle-Calédonie - 15, rue de Verdun,  
BP M3, 98849 Nouméa Cedex

## DOSSIER

La transition énergétique :  
quels enjeux pour demain ?

## ACTIONS DE LA CCI

Jeunes entreprises,  
construisez des bases solides

## ÉCONOMIE

Une dynamique BTP sur Nouméa

cci  
@ NOUVELLE-CALÉDONIE

WWW.CCI.NC





# LE CRÉDIT PRO !

Leasing-défiscalisation

 **25 79 79**  
credical@credical.nc

Nos experts en financement sont

**À VOTRE ÉCOUTE**

du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30.



Un crédit vous engage et doit être remboursé, vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.  
Crédical - 6 rue Jean Chalker - PK4 - 98800 Nouméa - RIAS : NC170058.



# ÉDITO

La transition énergétique qui prévoit une sortie des énergies fossiles à l'horizon 2050 est sur les rails. Synonyme de nouvelles contraintes, elle est surtout porteuse de nouvelles opportunités économiques. Votre dossier fait le point sur les filières d'avenir, le potentiel d'export régional et les applications concrètes de la transition énergétique, dans toutes ses dimensions : au niveau industriel mais aussi domestique et d'écomobilité. La Nouvelle-Calédonie part dans cette course pour le climat avec la contrainte d'une forte consommation électrique, du fait de son industrie nickel, mais aussi des atouts ! Un ensoleillement favorable à la production d'énergies renouvelables, du foncier disponible, des compétences, sont autant d'éléments qui faciliteront cette transition. Reste à y ajouter l'ingrédient indispensable pour soutenir les décisions ambitieuses prises par les pouvoirs publics : la participation active du monde économique. La structuration des filières économiques porteuses et génératrices d'emplois doit occuper nos énergies, pour renforcer la résilience de notre pays, mais aussi donner aux hommes un nouvel horizon. Les entrepreneurs sont au cœur des grands changements. Découvrez comment ils adaptent leurs activités à la nouvelle réglementation sur les emballages, ou montent des start-ups « océano-philantropiques », pour tendre, un pas devant l'autre, vers un monde où les activités de l'homme auront un minimum d'impact sur son cadre de vie. Lorsque la bonne volonté est là, l'innovation trouve aisément des soutiens : l'ADECAL technopole accompagne cette année encore les porteurs de projet et le Fonds tourisme durable peut à nouveau être sollicité pour investir dans une démarche de tourisme durable. Réouverture vers l'international pour les sociétés calédoniennes, embellie sur le marché du BTP : quelques bonnes nouvelles interviennent aussi en ce milieu d'année, pour rendre confiance et enthousiasme aux entrepreneurs... Bonne lecture !

**David Guyenne,**  
Président de la CCI-NC

# CCI info SOMMAIRE

## ACTUALITÉS

- À la une**
- 4** Inscription au label commerce écoresponsable et au 3<sup>e</sup> Rendez-vous des petits entrepreneurs.  
Passez à l'action pour former vos équipes à la RSE.  
Bravo aux diplômés de l'EGC et du CFA.

- Actions de la CCI**
- 5** Poser un modèle soutenable pour la protection sociale des Calédoniens.
- 6** Jeunes entreprises, construisez des bases solides.
- 7** Destination qualité de service à l'aéroport de Nouméa-La Tontouta.

- Focus entrepreneur**
- 8** Les Duong, l'esprit familial au cœur de l'activité entrepreneuriale.
- 10** L'actualité des entrepreneurs

## DÉCRYPTAGES

- Pacifique / International**
- 14** Les entreprises calédoniennes à l'assaut des marchés internationaux.

- Innovation**
- 16** Incubateur recherche nouveaux porteurs de projet.
- Portrait**
- 19** Raphaëlle Danis, « océantreuse ».

- Dossier**
- 20** La transition énergétique : quels enjeux pour demain ?

- Économie**
- 26** Une dynamique BTP sur Nouméa

## Environnement

- 28** La nouvelle réglementation sur les emballages, c'est du concret !

## Numerique

- 30** Cybersécurité, un centre de ressources sur les rails.

## Tourisme

- 32** Fonds tourisme durable, dix projets déjà soutenus.

## INFOS PRATIQUES

### Formation

- 35** Les formations santé-sécurité au travail se diversifient.

### Fiche pratique

- 36** Du nouveau pour la révision des loyers des baux commerciaux.

### Comment j'ai réussi à...

- 37** Devenir gérant et propriétaire d'une agence immobilière.

- 38** Chiffres et échéances



Le CCI Info est publié par la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie - 15, rue de Verdun, BP M3, 98849 Nouméa Cedex, tél. : 24 31 00, com@cci.nc - Site Internet : www.cci.nc - Directeur de publication : David Guyenne - Comité de rédaction : Sidonie Ganatchian et Christine Lalande - Rédaction : Séverine Aguilar, Marie-Lise Calabretto, Aude-Émilie Dorion, Virginie Grizon, Sylvie Nadin, Annabelle Noir, Gédéon Richard, Christine Lalande - Coordination rédaction : Annabelle Noir et Christine Lalande - Photos : Aude-Émilie Dorion, Quadran Pacific, Gédéon Richard, Sylvie Nadin, Nicolas Petit - Photo de couverture : © Aude-Émilie Dorion - Réalisation : Concept - Régie publicitaire : Rezo, tél. : 28 63 01 - Responsable publicité : Yann Millin, tél. : 77 19 72 - Impression : Artypio Tirage : 10 000 exemplaires - Le CCI Info est distribué aux ressortissants de la CCI-NC. Toute reproduction intégrale ou partielle de la présente publication est interdite sans l'autorisation expresse du directeur de publication.



# À la Une

## 4 nouveaux commerces labellisés écoresponsables



Félicitations aux 4 nouveaux commerces labellisés écoresponsables et ceux labellisés en 2016 et en 2019 qui ont vu leur certification renouvelée. Les nouveaux labellisés sont : De fils en aiguille, Ile-O-pépite, Origin Café et PAOL. Onze ont été renouvelés : Edzen, Lagoon Ducos, Le Bout du Monde, l'Atelier d'optique, Flower Shop Kenu In, Passion Macarons, Quality Boats, Malongo Village et Dumbéa, La Boutique partagée et Renaissance. **Les inscriptions sont maintenant ouvertes pour une nouvelle campagne, jusqu'en juillet !** Pour tout savoir sur les principes du label commerce écoresponsable et candidater, rendez-vous sur le site internet dédié.

[www.commerce-ecoresponsable.cci.nc](http://www.commerce-ecoresponsable.cci.nc)

## 3<sup>e</sup> édition du Rendez-vous des petits entrepreneurs le 30 septembre

Le Rendez-vous des petits entrepreneurs revient pour une troisième édition, le samedi 30 septembre à Nouméa, Païta, Bourail, Koné, Poindimié et Maré. **Les inscriptions sont ouvertes, depuis le 13 mars et jusqu'au 30 juin**, pour les jeunes entre 6 et 17 ans qui souhaitent lancer leur entreprise d'un jour et vendre leurs produits ou services.

[www.rdvpetitsentrepreneurs.nc](http://www.rdvpetitsentrepreneurs.nc)



## Bravo aux diplômés 2022 de l'EGC et du CFA de la CCI !



En mars, 31 étudiants de l'EGC Pacifique Sud et 105 étudiants du centre de formation par alternance de la CCI ont reçu leur diplôme, lors de cérémonies à la Station N et au Conservatoire de musique et de danse de Nouvelle-Calédonie. Un moment, comme chaque année, riche en émotion, aux côtés des parrains et entreprises d'accueil sans lesquels ces cursus d'excellence ne seraient pas les mêmes. Les taux de réussite à l'examen et d'insertion professionnelle sont excellents en 2022 : le taux de réussite est de 84 % à l'EGC et de 97 % au CFA, et le taux d'insertion professionnelle de 100 % à l'EGC et de 96 % à CCI Alternance. Félicitations aux nouveaux diplômés !



## En 2023, passez à l'action pour former vos équipes à la RSE

La CCI organise du 23 juin 2023 au 1<sup>er</sup> mars 2024 un nouveau parcours de formation RSE pouvant accueillir 12 stagiaires. Gérants, directeurs, responsables HSE et toute personne impliquée dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises : inscrivez-vous dès maintenant pour repenser en 9 mois le modèle de votre entreprise afin qu'elle soit davantage résiliente et adaptée aux besoins de vos salariés, de vos clients et de la société.

**Contact :**

**Laure Massé, Tél. : 28 12 33 - [environnement@cci.nc](mailto:environnement@cci.nc)**



# Actions de la CCI

## POSER UN MODÈLE SOUTENABLE POUR LA PROTECTION SOCIALE DES CALÉDONIENS

**Dans un contexte où les dépenses de santé augmentent aujourd'hui plus vite que les recettes, les acteurs économiques ont fait entendre leur voix pour réclamer la définition d'un objectif pour la maîtrise des dépenses de santé, avant d'en étudier le financement. C'est cette position qu'a manifesté le mouvement Agissons solidaires et qu'il continue de défendre, au sein de la Commission spéciale chargée du suivi du redressement des comptes du RUAMM au Congrès.**

# RUAMM

Au mois de mars, les 26 000 travailleurs indépendants concernés par le projet de réforme du financement du RUAMM déposé sur le bureau du Congrès par le groupe Éveil Océanien, ont manifesté pour demander l'ouverture d'une large concertation pour adresser le problème des comptes sociaux calédoniens. À leurs côtés, une vingtaine d'organisations économiques, dont la CCI-NC dans sa mission statutaire de représenter et défendre les intérêts de ses ressortissants (dont 85 % étaient concernés) se sont rassemblées dans le mouvement « *Agissons solidaires* ». Leur objectif : alerter sur les dangers à uniformiser la couverture santé des travailleurs indépendants sur un taux unique et à supprimer les abattements jusqu'alors consentis aux secteurs aidés, pour dégager 3,5 milliards de francs CFP supplémentaires afin de financer le Régime Unifié d'Assurance Maladie Maternité. En filigrane, les acteurs économiques ont exhorté les pouvoirs publics à considérer que la taille critique de 270 000 habitants en Nouvelle-Calédonie, commandait de définir une vraie stratégie de maîtrise des dépenses, avant de rechercher de nouvelles ressources pour combler un déficit structurel désormais très important.

### Une vision globale pour un problème complexe

À l'arithmétique, qui aurait constitué une difficulté dans certains cas insurmontable pour un grand nombre de travailleurs indépendants, les acteurs économiques ont préconisé une vision multi-focale, économique et sociale également, globale, pour éviter une perte de consommation équivalente, la destruction d'emplois et la fragilisation de secteurs, tels que l'agriculture ou l'hôtellerie, déjà très à la peine. Le 27 mars, une Commission spéciale chargée du suivi du redressement des comptes du RUAMM composée de trois collèges (politiques, employeurs et salariés), a été créée avec l'objectif de définir d'ici la fin de l'année 2023 une feuille de route complète pour sauver durablement, et de manière soutenable, la protection sociale des Calédoniens.



## Actions de la CCI

# JEUNES ENTREPRISES, CONSTRUISEZ DES BASES SOLIDES

La CCI a développé, à l'intérieur de son dispositif Cap Création, un volet spécialement destiné aux jeunes entreprises de 0 à 3 ans, afin de les accompagner dans le démarrage de leur activité et de le sécuriser. Pendant toute une année, l'entrepreneur bénéficie du suivi personnalisé d'un conseiller CCI, qui met aussi à sa disposition des outils de gestion indispensables.



Les nouveaux créateurs d'entreprise étaient conviés le 30 mars à Nouméa à un petit-déjeuner « Hello Les créateurs ».

45 % d'entreprises ne passent pas le cap des trois premières années d'activité. Parce qu'il est important de partir sur des bases solides et de se faire accompagner pour sécuriser le démarrage de son activité, la CCI propose un accompagnement dédié aux jeunes entreprises. Celui-ci leur permettra d'être efficaces dès le démarrage, d'acquiescer les bons réflexes pour favoriser la croissance et la pérennité de leur entreprise, de comprendre et maîtriser les notions de gestion essentielles pour piloter leur activité et de maîtriser les leviers de leur rentabilité.

Le « pack jeune entreprise », en proposant un suivi personnalisé, des outils de gestion indispensables et des formations ciblées à tarifs préférentiels, permet aux entrepreneurs de maximiser leurs chances de réussite ! Ce pack comporte 8 heures de rendez-vous personnalisé (en entreprise, à la CCI ou en distanciel) avec un conseiller référent unique et 8 heures d'analyse et d'élaboration du plan d'action, réparties sur un an. Il comprend également la mise à disposition de deux outils indispensables à la gestion : un tableau de comptabilité de caisse et un tableau de gestion de la trésorerie. Dans le cadre du soutien au démarrage des entreprises, la CCI prend en charge 25 % du coût de cet accompagnement (160 000 francs CFP), proposé au prix de 30 000 francs CFP par trimestre.

### « Hello les créateurs », pour entretenir son réseau

En parallèle de cette nouvelle offre, la CCI propose chaque début d'année à Nouméa et à Koné un rendez-vous « Hello les créateurs » pour accueillir les ressortissants ayant monté leur entreprise dans l'année. Cet afterwork convivial leur permet de rencontrer les conseillers de leur Chambre consu-

laire et leurs pairs, d'échanger sur leur situation et sur leurs besoins en tant que créateurs d'entreprises. Et pour entretenir cette dynamique toute l'année et permettre aux entrepreneurs de commencer à bâtir leur réseau professionnel, la CCI a mis en ligne un groupe LinkedIn spécialement dédié aux nouveaux créateurs d'entreprise (Hello les créateurs | Groupes | LinkedIn). Que vous ayez une idée et hésitez à vous lancer, que votre projet soit défini mais nécessite d'être structuré, que vous souhaitiez formaliser votre projet dans un business plan ou que vous soyez prêt(e) à lancer votre entreprise : faites appel aux conseillers de la CCI-NC qui sauront vous guider vers les dispositifs, outils et accompagnements adaptés à votre situation précise.

Contact : 24 40 19 ou 24 31 15 / conseil@cci.nc

[www.cci.nc/entreprendre/creer-ou-reprendre-une-entreprise/passer-le-cap-des-3-ans](http://www.cci.nc/entreprendre/creer-ou-reprendre-une-entreprise/passer-le-cap-des-3-ans)

[cci.nouvellecaledonie](https://www.cci.nc)

[Hello les créateurs](#)

Flashez ce QR Code pour accéder à la page LinkedIn Hello les créateurs et retrouver des conseils pratiques, rencontrer des futurs partenaires et collaborateurs, et vous intégrer à un réseau d'entraide entre différents secteurs d'activité !





## Actions de la CCI

# DESTINATION QUALITÉ DE SERVICE À L'AÉROPORT DE NOUMÉA-LA TONTOUTA

Après les deux années de crise sanitaire et les importants travaux de piste réalisés en 2022, l'aéroport de Nouméa-La Tontouta remet l'accent sur la qualité de service et l'expérience passagers.



Le parvis de l'aérogare a été entièrement rénové.



La réfection des blocs sanitaires a pu être menée à son terme.



D'ici la fin de l'année, de nouveaux services et équipements (ici la nurserie) seront proposés aux familles.

Du chemin a été parcouru depuis la réouverture du ciel en décembre 2021. Dans sa mission de gérer mais aussi de développer les infrastructures, la CCI a pu enclencher une série de travaux et d'initiatives visant à améliorer le confort et la qualité de service de ses passagers et de leurs accompagnants, qu'elle avait dû suspendre en raison de la crise Covid. Pendant les deux années de crise sanitaire en effet, priorité était donnée à la gestion de crise, à la réduction des dépenses et au soutien financier de ses clients et partenaires aéroportuaires. Depuis fin 2021, cette dynamique a pu reprendre et les projets prévus être réalisés.

En extérieur, le parvis de l'aérogare a été entièrement refait à neuf et équipé de bornes anti-bélier et d'un nouveau mobilier urbain. Au sein de l'aérogare passagers, la réfection des blocs sanitaires a pu être réalisée : plus modernes et plus spacieux, ils offrent plus de confort, d'esthétique, de capacité et de sécurité sanitaire avec des équipements sans contact. À terme, ils seront décorés aux couleurs de la destination Nouvelle-Calédonie. Dans le hall départ, pour faire l'article de la Nouvelle-Calédonie dans le monde entier, des « ailes » ont été dessinées par l'artiste Patricia Lauzes, devant lesquelles accompagnateurs et voyageurs sont invités à se prendre en photo. Grâce aux réseaux sociaux, cette œuvre artistique et la destination Nouvelle-Calédonie peuvent voyager dans le monde entier ! La chaleur de l'accueil océanien est désormais aussi accentuée grâce à un nouveau commerce de fleurs, qui a pris ses quartiers dans l'aérogare. En salle d'arrivée, un Point information touristique de l'agence d'attractivité du tourisme en province Sud, Sud Tourisme, a été installé en décembre afin de renforcer la promotion de l'offre touristique locale. Autant de nouveautés destinées à améliorer en continu l'expérience des passagers et accompagnateurs, et à développer l'identité locale de l'aéroport de La Tontouta

### De la nouveauté et la préservation d'un patrimoine

Cette année, l'aéroport poursuit son engagement en faveur du développement des services aux milliers de familles qui transitent par l'aéroport, y entament ou y achèvent des voyages de plus de 24 heures. Les équipements et services dédiés aux familles – nurserie, coin enfant en salle d'embarquement, ligne prioritaire familles au poste d'inspection filtrage... – vont être installés d'ici la fin de l'année. D'autres aménagements sont également prévus au profit du confort des passagers (connectivité notamment)

L'aéroport a été tout récemment lauréat du jeu « Le plus grand musée de France », organisé par la Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français, et va recevoir grâce aux votes des Calédoniens un don de 960 000 francs CFP d'Allianz France, pour restaurer et exposer à nouveau « Le rêve d'Icare ». Cette fresque monumentale de 27 m<sup>2</sup> a été exposée pendant plus de 35 ans dans l'ancienne salle d'embarquement, jusqu'aux travaux d'extension livrés en 2013. Les passagers et accompagnateurs vont bientôt pouvoir redécouvrir cette partie du patrimoine de leur aéroport. D'autres actions sont prévues en cours d'année (de décoration des circuits passagers notamment), pour favoriser l'immersion des passagers dans l'univers et la culture de la Nouvelle-Calédonie.

[www.aeroports.cci.nc/fr/tontouta](http://www.aeroports.cci.nc/fr/tontouta)

[AeroportNoumeaLaTontouta](https://www.facebook.com/AeroportNoumeaLaTontouta)

[company/aeroport-de-noumea-la-tontouta](https://www.linkedin.com/company/aeroport-de-noumea-la-tontouta)



# Focus entrepreneur



« Concilier nos deux générations, c'est l'ingrédient qui fait que l'entreprise marche aussi bien aujourd'hui », confie Fabien Duong, gérant, avec ses trois frères, de l'entreprise de leurs parents, Côte d'Asie. Michel et Natacha Duong en sont néanmoins toujours directeurs. « Il y a une hiérarchie, concède Fabien Duong. Dans la culture asiatique\*, il y a une notion importante de respect envers les aînés. Nous avons la responsabilité d'améliorer ce qu'ont bâti nos parents. Nous apportons la nouveauté et la spontanéité de la jeunesse et eux, l'expérience. Ils sont partis de rien et ils ont construit des bases solides, l'idée est de continuer sur leur lancée ». En 1994, Côte d'Asie était un magasin d'alimentation, situé au Faubourg Blanchot. Dès leur plus jeune âge, Fabien Duong et ses jeunes frères y vont pour jouer puis, en grandissant, y travailler. « On donnait un coup de main, à l'adolescence, pour tenir la caisse, remplir les rayons. » Le magasin déménage rue de

## LES DUONG, L'ESPRIT FAMILIAL AU CŒUR DE L'ACTIVITÉ ENTREPRENEURIALE

**Côte d'Asie, Neamart, Tan & Raw ou encore leur entrepôt de grossiste à Normandie : les Duong ont plusieurs activités florissantes. La société, fondée en 1994 par Michel et Natacha, a intégré depuis quelques années la nouvelle génération. Fabien Duong, l'un de leurs quatre fils aujourd'hui gérants, évoque cette alchimie familiale des affaires.**

Verdun, dix ans après son ouverture, pour être plus proche des clients. À cette époque s'est également développée l'importation, qui est restée une part importante de l'activité familiale. Dans leur entrepôt, à Normandie, Fabien Duong décrit : « Nous comptons environ 300 clients diversifiés, des grands hôtels, des restaurateurs, des supérettes d'alimentation... »

### « La caverne d'Ali Baba »

En centre-ville, non loin de Côte d'Asie, ils ont ouvert un second magasin, Neamart, il y a trois ans. Les deux enseignes sont « des petits supermarchés » destinés aux particuliers. « C'est la caverne d'Ali Baba. Nous voulons que lorsque les gens entrent, ils se disent : "Waouh, on peut tout trouver ici". » Les rayons bougent chaque semaine, « comme un grand puzzle sans fin », avec les nouveaux arrivages, donnant l'impression qu'il y a tout à découvrir à chaque visite.

### Des projets plein la tête

Chacun des frères a sa particularité dans l'entreprise. « Quand on a l'opportunité, on se lance sur

d'autres projets en parallèle. Par exemple, le bar à jus, adjacent à Côte d'Asie, est né de l'envie de l'un d'entre nous. On réfléchit tous ensemble et si le projet est viable on s'entraide, même si l'idée n'est pas collective », explique-t-il, des projets plein la tête. Le dernier en date : un snack, à Normandie, construit avec des conteneurs superposés, qui sera terminé en mai. Et ce n'est pas fini. « Sur le parking adjacent, on veut installer des carports avec des jardins hydroponiques pour cultiver des légumes pour le snack. »

### Contacts

Magasin Côte d'Asie

23, rue de Verdun

Tél. : 24 04 34

Magasin Neamart

46, rue Georges-Clémenceau

Tél. : 24 70 76

Entrepôt Côte d'Asie

224 rue Georges-Lègues, Normandie

Tél. : 44 25 42

 [www.cotedasie.nc](http://www.cotedasie.nc)

\* Ses parents sont originaires du Vietnam. Ils sont arrivés adolescents en Nouvelle-Calédonie, avec leurs familles respectives.

## UNE SOLUTION EFFICACE ET ÉCONOMIQUE POUR COMMUNIQUER !

- Envois en masse ou en petites quantités sans abonnement et sans engagement.
- Frais de traitement offerts en gestion déléguée.
- Facturation au nombre de SMS envoyés.

ACCÈS  
PLATEFORME  
SMS



ASM.NC



**Gestion autonome :**  
utilisation standard, API,  
emailToSMS  
**Ou gestion déléguée**  
pour l'envoi de  
vos messages SMS

### CHAMPS D'APPLICATIONS

- Campagnes d'information et de communication
- Alertes SMS
- Relances, prospection et sondages
- Rappels de rendez-vous
- Développement de bases de données et fidélisation de votre clientèle
- Outil quotidien de communication à destination de votre personnel, collaborateurs et clients



contact@asm.nc | Frank Charbonnel • Tél : 76 06 64 | webmaster@asm.nc

# 1 ASSURANCE HABITATION<sup>(1)</sup> = 1 ARBRE PLANTÉ<sup>(2)</sup>



**Banque de  
Nouvelle Calédonie**  
BANQUE & ASSURANCE

En partenariat avec



BANQUE DE NOUVELLE CALEDONIE S.A. au capital de 12.097.944.000 F. CFP – RCS Nouméa 748047688 – Ridet 047 688 001  
Siège social : 10, avenue du Maréchal Foch – BP L3 – 98849 Nouméa Cedex – Nouvelle-Calédonie. Intermédiaire en assurances – Immatriculée au RIAS sous le n° NC180001. Tél : (687) 25.74.00 – contact@bnc.nc

(1) Les contrats d'assurances IARD sont des contrats d'Allianz IARD Entreprise régie par le code des assurances.

(2) Pour toute nouvelle assurance habitation souscrite, un arbre planté.  
Sous réserve d'acceptation de la Banque de Nouvelle Calédonie



www.bnc.nc

Banque de Nouvelle Calédonie



# L'actualité des entrepreneurs

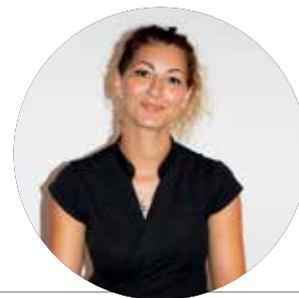


**DIDIER HECKY**  
Gecko informatique  
Nouméa

## Économiser les frais transitaires de déclaration en douane

À la tête de Gecko informatique, qu'il a fondé en 1997, Didier Hecky s'est spécialisé dans le traitement des opérations de transit et de douane. Il a développé une gestion commerciale et de stock qui comprend deux modules complémentaires, TDO et ESD. Avec le premier outil, les commerçants peuvent réaliser des déclarations d'importation sur SYDONIA, le logiciel du service des douanes, sans recourir à un transitaire. Le second permet de gérer un entrepôt sous douane où sont stockés les produits importés, afin de ne pas avoir à régler la TGC avant leur commercialisation. « *Si tout le monde utilisait mon logiciel, cela limiterait mécaniquement l'inflation. C'est une économie de temps et d'argent* », fait valoir le gérant.

Tél. : 78 88 47 - [didier@gko.nc](mailto:didier@gko.nc)



**LAURA MANAÏ**  
LM Son Corps  
Nouméa

## Encore plus de soins à LM Son Corps

Passionnée de soins, Laura Manaï, après la gérance d'un institut de beauté et la vente de produits cosmétiques, s'est orientée vers les soins corporels. Depuis 2021, elle propose dans son salon LM Son Corps à Magenta plage, des soins brésiliens Renata França® (drainage lymphatique, remodelage, miracle face), de la madérothérapie (massage au bois pour la silhouette), un soin raffermissant visage et le Belly Revolution®, pour le bien-être du ventre. Dans l'objectif de se développer, le salon vient de passer en SARL, avec l'arrivée d'une associée, d'une assistante et bientôt d'une nouvelle masseuse. Une dynamique qui ne s'arrêtera pas là. « *Nous diversifions ensuite notre offre, avec de nouveaux soins dernière génération inédits sur le territoire* », ajoute Laura Manaï.

Tél. : 84.85.35 - [lmsoncorps@gmail.com](mailto:lmsoncorps@gmail.com)

[www.lmsoncorps.com](http://www.lmsoncorps.com)

LM son corps

LM\_son\_corps

## Tout ce qu'il faut pour les coups d'été dans le Nord

« *C'est en organisant nos événements familiaux que nous nous sommes rendu compte qu'il manquait vraiment un service de location de matériel et d'accessoires événementiels dans le coin* », expliquent Evodie et Jesper. Tous deux salariés, ils ont lancé cette activité en juin 2022 sous le nom de Yanella location. Ils mettent ainsi à disposition, sur rendez-vous, du mobilier, des chapiteaux, un château gonflable, du matériel de sonorisation, des accessoires et décorations à la location ou à la vente... Le couple d'entrepreneurs, qui intervient de Koumac jusqu'à Koné ou Pouébo et même au-delà, continue de développer son offre, notamment en structures gonflables, une prestation très appréciée.

34, rue Boudoube Bwadouvalan - Tél. : 91 92 64 - [yanellalocation@gmail.com](mailto:yanellalocation@gmail.com)

Yanella Location



**EVODIE ET JESPER**  
Yanella Location  
Koumac



ANDRÉA CHANTREUX

NewCalSuccess

Koné

## Comblen les difficultés des enfants

Après quelques remplacements dans des écoles et en collège, Andréa Chantreux s'est découvert une vocation pour l'enseignement. Établie dans le Nord où elle a suivi son compagnon, agriculteur à Voh, cette Bouraillaise de 23 ans, titulaire d'une licence d'anglais, a ouvert une structure d'accompagnement scolaire, à Koné, en avril 2022. New-

CalSuccess accueille des enfants du CE1 à la 3<sup>e</sup>, en fin de journée et le mercredi après-midi, pour du soutien en langues, en maths ou en histoire-géo. « *Ce n'est pas que de l'aide aux devoirs. Tous les points où ils rencontrent des difficultés sont travaillés. L'idée est d'être vraiment à leurs côtés, tout en développant leur autonomie, en les aidant à s'organiser, à faire des recherches et à comprendre comment apprendre.* »

9 rue Marie et Théodore Ukako - Tél. : 94 20 49 - ncs.vkp@outlook.com

[f Newcalsuccess – accompagnement scolaire](#)



NOLANN CHARLES

Wigo

Nouméa

## La solution pour développer le covoiturage en entreprise

Finis les trajets à vide ! Lauréate d'un appel à projets de la province Sud, Wigo est une application de covoiturage dynamique et innovante. Le principe est de rémunérer le conducteur sans faire payer le passager. Nolann Charles, son créateur, explique : « *Pour cela, l'appli s'appuie sur des crédits mobilité que les en-*

*treprises (ou autres structures) peuvent mettre en place pour réduire leur empreinte carbone, sur le même principe que les tickets resto. Ces crédits accordés aux employés pourront être utilisés dans le cadre du trajet domicile-travail, d'autres trajets, ou bien échangés contre différents avantages mobilité.* » L'application devrait sortir en juin en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie Française.

Tél. : 92 59 27 - hello@wigo.nc

[www.wigo.nc](#) [in Wigo](#)



JESSICA ET LIONNEL

Vrac'N Éco

Païta

## La première épicerie vrac de Païta

Lassés de devoir se rendre à Nouméa pour faire leurs courses en vrac, Jessica et Lionnel ont décidé de proposer ce service près de chez eux. C'est ainsi que la première épicerie vrac de Païta est née il y a un an. Vrac'N Éco dispose de plus de 300 références, de l'alimentation à l'entretien du corps et de la maison. « *Le vrac permet de consommer différemment : sans déchet, sans em-*

*ballage. Faire ses courses en vrac demande de changer ses habitudes d'achat mais en regardant les prix au kilo, on se rend vite compte qu'en plus d'être plus écologique, c'est plus économique !* ». Une épicerie anti-gaspi et anti-vie chère, qui favorise aussi la proximité et le contact direct avec sa clientèle.

163 lot. Bernard Jean "village Païta", Immeuble Carignan

Tél. : 30 50 75 - vracn.eco@gmail.com

[www.vracn-eco.business.site](#) [f VRAC'N ECO](#)



LAURINA FONG

Kids.nc

Nouméa

## Des activités pour enfants à prix réduits

« *Faciliter la vie des parents* », tel était l'objectif de Laurina Fong, maman de deux enfants, lorsqu'elle s'est lancée dans l'aventure Kids.nc. Ce site web recense et géolocalise les activités, adresses et événements proposés par plus de 90 partenaires en lien avec l'enfance. Un an plus tard, Laurina Fong va plus loin avec l'application Kids.nc, qui reprend les

infos utiles du site en y ajoutant un pass promo numérique. À la clé : l'accès aux promotions de plus de 50 partenaires, soit « *plus de 100 offres spéciales, avec des nouveautés publiées régulièrement* », précise l'entrepreneure, qui fait partie des lauréates 2022 de l'appel à projets « *Women in Tech* ».

Tél. : 90 12 87 - contact@kids.nc

[www.kids.nc](#) [f KIDS NC](#)

[@ kids.nc\\_nouvelle\\_caledonie](#)



## L'actualité des entrepreneurs



**CLAIRE  
NEPOROZE-GOAH**  
**DCB Formation**  
Koné

### Former la jeunesse qui entreprend

Longtemps, Claire Neporoze-Goah a accompagné la société de son père, entrepreneur en tribu. Après des expériences dans le domaine des RH et de la formation, elle a créé son entreprise individuelle en 2018 et ouvert un organisme de formation agréé, l'an dernier. « *Il y avait une forme de logique à se lancer dans l'entrepreneuriat dans ce secteur et dans l'accompagnement d'entreprise* », raconte cette

mère de quatre enfants. DCB Formation et ses sous-traitants dispensent des prestations aux quatre coins du pays. Ils interviennent notamment en tribu, auprès de salariés, de patentés, de chefs d'entreprise, d'associations et de demandeurs d'emploi. Ils consacrent un effort particulier aux 18-35 ans, afin qu'ils trouvent « *ce qui leur correspond*. »

Base de Kataviti, RT1, Koné - Tél. : 95 27 51/45 08 40 - [contact@dcbformation.nc](mailto:contact@dcbformation.nc)



**DAMIEN LANNUZEL**  
**Foodbank**  
Nouméa

### Foodbank, l'appli anti-gaspi

Portée par Nolann Charles, avec le soutien de la province Sud et de la French Tech NC, Foodbank est une application 100 % calédonienne et innovante, lauréate de plusieurs appels à projets. Son développement et son déploiement ont été confiés à l'entreprise digitale Setup, séduite par le concept. « *L'appli met en relation les commerçants qui ont des invendus avec les citoyens* », explique Damien

Lannuzel, gérant de Setup. *C'est un système gagnant-gagnant : moyennant un abonnement, les commerçants peuvent valoriser leurs invendus et gagner en visibilité. Les citoyens bénéficient de prix remisés. Tandis que la planète profite de ce cercle vertueux.* » Une appli prometteuse qui pourrait rapidement conquérir le territoire et le Pacifique.

Tél. : 24 24 38 - [hello@foodbank.nc](mailto:hello@foodbank.nc)



**CARINE TASSARD**  
**Green Cosmétique  
Calédonie**  
Nouméa

### « Les essayer, c'est les adopter ! »

Absolument convaincue par la gamme de produits cosmétiques Green Keratin, Carine Tassard a décidé pendant le confinement, en marge de son emploi dans les assurances-vie, d'importer et de proposer cette marque sur le territoire : « *élaborés par un biologiste reconnu, ces produits restituent avec l'aide de la science, le meilleur de la nature. Leur composition est propre et ils sont très perfor-*

*mants.* » Elle peut en attester : Carine utilise la gamme depuis six ans et a sélectionné chaque référence. Pour faire découvrir cette marque londonienne, l'entrepreneure participe à des événements tels que le Salon de la femme ou le Salon Équilibre et Bien-être (13 et 14 mai à Nouméa). Un corner en boutique spécialisée devrait également bientôt accueillir ses produits.

Tél. : 92 31 12 - [info@greencosmetiquecaledonie.com](mailto:info@greencosmetiquecaledonie.com)



**FLORIAN ET THÉO  
TARPINIAN**  
**By the beach**  
Koné

### Un bar à tapas à l'ambiance plage à Baco

Musiciens, auteurs-compositeurs et ingénieurs du son de métier, Florian et Théo Tarpinian, deux frères, ont ouvert le bar By the beach, à la zone commerciale de Baco, le 14 février. L'établissement est ouvert de 17 h 30 à 21 h 30, du lundi au vendredi. Six personnes y servent tapas et cocktails dans un cadre détendu, auquel sable de Poindimié, deck, rooftop, planche

de surf, parasols et décorations confèrent une ambiance proche des bords de plages australiennes et californiennes, que fréquente le duo. Avec le souhait de faire du lieu « *un endroit pour que les musiciens et groupes locaux se produisent* », Florian et Théo espèrent ouvrir prochainement le midi, pour proposer du snacking, et préparer des petits-déjeuners à emporter.

Zone commerciale de Baco, 3 rue Camu Ni Xa - Tél. : 45 11 33



Vous créez une société ? Votre entreprise propose des nouveautés ?  
Contactez-nous via [com@cci.nc](mailto:com@cci.nc) pour que nous relayions  
votre actualité dans ces pages.



**YASMINE  
GOULAMHOUSSEN**  
**Le Surat**  
Nouméa

## La cuisine du monde, comme à la maison

À la tête d'un riche parcours dans le commerce, la communication et l'enseignement, Yasmine Goulamhousen vient d'ouvrir son premier restaurant, aux Quais Nouméa. À son image, le Surat propose des assiettes aux saveurs plurielles. Elles sont inspirées bien sûr de son île natale, Mayotte, et plus largement de l'Océan indien, mais la passion de l'entrepreneure

pour la cuisine l'a aussi attirée vers des recettes indiennes, thaïlandaises, orientales... Sa carte, en partie végétarienne, change tous les jours. « *Nous proposons également une food box, qui permet de préparer chez soi une recette originale, sans passer par la case courses ou menu !* » Il faut dire que Yasmine fourmille d'idées : le Surat propose aussi un coin boutique, des concerts et des ateliers culinaires.

8, rue Jules Ferry - Tél. : 30 17 80 - [surat.cuisine@gmail.com](mailto:surat.cuisine@gmail.com)

SURAT Nouméa



**MAXIME BAURY**  
**MB SARL**  
Nouméa

## Proposer un pool de sauveteurs

Jusqu'à présent, Maxime Baury, ancien pompier titulaire du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique, vient de passer son entreprise de surveillance de baignade en SARL. L'objectif : « *Monter une équipe pour pouvoir répondre à des marchés plus importants, des projets plus ambitieux.* » MB SARL est donc équipée de matériel de premiers secours et

peut intervenir sur les plages, mais également en piscine ou rivière, sur des manifestations, des sorties scolaires, des sorties îlots... Son rayon d'intervention va bien au-delà de Nouméa et s'adresse à différents publics. « *J'espère d'ailleurs développer nos prestations de manière régulière auprès des écoles, des centres aérés et sur des événements* », projette l'entrepreneur.

Tél. : 92 16 02 - [maxime.baury@hotmail.com](mailto:maxime.baury@hotmail.com)



**TIM ALBANET**  
**Project**  
Nouméa

## Une nouvelle vision de l'immobilier

« *C'est l'envie d'accompagner les clients dans cette étape importante qu'est l'achat d'une maison* », qui a poussé Tim Albanet à créer son agence immobilière il y a trois ans. Alors en BTS, il s'est formé en parallèle à l'immobilier avec l'objectif de lancer son activité dès la fin de ses études : « *J'ai également sollicité la CCI, qui m'a conseillé et guidé dans cette nouvelle aventure*

*entrepreneuriale* ». Spécialisée dans la transaction et la mise en valeur des biens via des visites virtuelles immersives et des vidéos de présentation, son agence Project complète depuis peu son offre avec les services d'un courtier partenaire. « *J'aimerais continuer de développer la société, pourquoi pas jusqu'à la promotion immobilière, le temps venu* ».

Tél. : 83 46 55 - [projectimmo.nc@gmail.com](mailto:projectimmo.nc@gmail.com)

[www.projectimmo.nc](http://www.projectimmo.nc)

projectimmo

projectimmobilier

Project Immobilier



**BÉNÉDICTE BARRET**  
**Pacific Art Of Living (PAOL)**  
Nouméa

## Lameublement se met au vert

Les entreprises PAOL (mobilier de bureau et habitat) et Storissimo (stores) partagent un showroom, un outil de gestion, une équipe... et désormais un label ! Emmenée par Bénédicte Barret, épaulée d'un collègue lui aussi convaincu, l'équipe a mis en place de nombreuses actions écoresponsables, notamment autour de l'économie d'énergie et de la réduction des déchets : re-

traitement des cartons (soit 90 % des déchets), récup' de la quincaillerie, upcycling des chutes de toile de store... Autant de partenariats noués et de bonnes pratiques adoptées. « *Cela demande des efforts au quotidien, mais notre démarche est aujourd'hui reconnue et valorisée par le label Commerce écoresponsable* » se réjouit Bénédicte, avant d'ajouter, déterminée « *C'est important, on fait notre part et on ne lâchera pas !* »

30 route de la baie des dames, Ducos, Nouméa (nouveau showroom PAOL au 6 route de la baie des dames) - Tél. : 25 90 99 - [contact@paol.nc](mailto:contact@paol.nc)

[www.paol.nc](http://www.paol.nc)

PAOL NC

paol.nc





# International

## LES ENTREPRISES CALÉDONIENNES À L'ASSAUT DES MARCHÉS INTERNATIONAUX

La première édition du French Pacific Business Forum, un événement économique coorganisé par plusieurs partenaires du Pacifique, s'est tenue à Auckland le 6 mars. Une délégation d'entreprises calédoniennes étaient présente pour échanger avec ses consœurs néo-zélandaises et polynésiennes.



© Ch. A.-P.

C'est un véritable tremplin pour les entreprises calédoniennes qui souhaitent travailler leur visibilité à l'international. Le French Pacific Business Forum, un rendez-vous initié par la Représentation Patronale du Pacifique Sud, avec l'appui du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, s'est déroulé le 6 mars dans la capitale économique néo-zélandaise. Accompagnées du cluster New Caledonia Trade & Invest (NCT&I), trente entreprises du Caillou ont pu suivre les présentations et les conférences thématiques.

Après une revue détaillée des différents marchés, l'objectif du forum était d'apporter des outils concrets aux entrepreneurs afin de pouvoir répondre à des appels d'offres en Nouvelle-Zélande ou d'y faire du business, ainsi qu'en Nouvelle-Calédonie ou en Polynésie française. « Le ministre néo-zélandais chargé du

commerce extérieur et de l'export était présent. Il y avait également notre prestigieux homologue, le New Zealand Trade and Enterprise, et de très bons interlocuteurs. Les Néo-Zélandais ont joué le jeu », signale Rhenaud Hette, chargé de mission de NCT&I dans le Pacifique, basé à Fidji.

### Rencontres et "B to B"

Chargés de la mise en œuvre du forum, le French Polynesia Regional Group – l'équivalent de NCT&I – et le cluster calédonien, ont organisé en parallèle des rencontres afin de faciliter les échanges et discuter des opportunités de marchés entre participants. Ainsi, les Calédoniens ont pu entrer en contact avec trente entreprises polynésiennes et 50 entreprises néo-zélandaises.

« Les journées suivantes ont été consacrées à l'organisation de rendez-vous "B to B" avec des clients de Nouvelle-Zélande », détaille le chargé de mission de NCT&I.

Le French Pacific Business Forum sera reconduit chaque année pendant cinq ans. « Pour renouveler cette expérience, nous pensons à Singapour, Fidji, au Queensland en Australie et au Japon », énumère Rhenaud Hette. Cet événement nécessite une longue préparation, à laquelle NCT&I va s'atteler dans les prochains mois.

### CONFÉRENCES SUR DES SECTEURS PORTEURS

Les entrepreneurs ont pu assister à cinq discussions thématiques portant sur le développement économique à travers l'identité culturelle ; la gestion des déchets en Nouvelle-Zélande et les stratégies de recyclage ; les ressources naturelles et les énergies propres ; les solutions digitales en tant que levier de croissance dans la région, et les opportunités liées à l'agroalimentaire, également dans la région.



Tu as entre 11 et 15 ans ?

**15 000<sup>f</sup>**  
**offerts**

**pour t'éclater quand tu veux !**

Activités artistiques, culturelles ou  
sportives, tu as le choix !





Ouvert depuis le 1<sup>er</sup> février 2023, l'appel à projets du pôle innovation de l'Adecap se poursuit tout au long de l'année.

# Innovation

## INCUBATEUR RECHERCHE NOUVEAUX PORTEURS DE PROJET

**Pour gagner en visibilité, être accompagné dans le développement de votre projet ou de votre start-up, l'Adecap Technopole vous propose quatre rendez-vous en 2023 pour tenter d'être sélectionné. Un seul prérequis : innover !**

Outil de transfert, incubateur, accélérateur, ou pour certaines les trois à la fois : les entreprises novatrices et start-up calédoniennes peuvent s'appuyer sur le pôle innovation de l'Adecap pour accélérer la croissance de leur projet. Un comité de sélection se réunit chaque trimestre afin de permettre à de nouveaux entrepreneurs d'intégrer

l'incubateur. « *Le pôle a pour vocation d'accompagner les idées qui auront un réel impact sociétal et environnemental pour la Nouvelle-Calédonie* », explique Laurent Bui, conseiller innovation à l'Adecap.

En 2022, une dizaine de projets ont été sélectionnés pour rejoindre les vingt actuellement suivis dans l'un des trois programmes du dispositif. Parmi eux, une plateforme numérique pour la mise en relation des familles avec les professionnels de l'enfance, un programme de cadastre sur terres coutumières grâce à l'Intelligence Artificielle ou encore un dispositif de détection des feux sont en développement, de même que des projets dans le secteur de la métallurgie, allant dans le sens de la transition énergétique.



### Lieu de ressources

« *La phase de pré-incubation fonctionne comme un idéalisateur, précise Laurent Bui, elle permet aux porteurs de formaliser leur projet, d'évaluer sa pertinence et de catalyser les ressources technologiques propres de chaque entrepreneur* ». Une forme de coopération particulière où l'Adecap apporte ses ressources et compétences au service d'un tiers et lui permet de révéler les siennes. Cette étape est souvent nécessaire avant l'incubation d'une durée maximale de 24 mois, en fonction des besoins de chaque projet. Troisième et dernier programme du dispositif, l'accélérateur permet aux entreprises et aux start-ups de lever des fonds pour se développer et aller conquérir de nouveaux marchés, dans le Pacifique ou à l'international.

### Capital relationnel

Le pôle innovation apporte également un capital relationnel, en fournissant aux entrepreneurs l'accès aux réseaux des acteurs de l'innovation et des partenaires susceptibles de les soutenir. Le gouvernement comme d'autres structures telles que la Banque Publique d'Investissement, les trois provinces

ou encore le programme Invest in Pacific proposent des financements dédiés à la valorisation de l'innovation et de la transition énergétique. Pour bon nombre d'entre eux, « *un passage par l'incubateur se révèle un gage de crédibilité supplémentaire pour de futurs investisseurs* ».

# 80

C'est le nombre de projets, tous secteurs confondus, accompagnés par le dispositif depuis sa création en 2014.

### AGENDA

Le prochain comité de sélection aura lieu le 1<sup>er</sup> juin 2023. Les dates suivantes seront annoncées sur les pages

L'incubateur NC

L'incubateur NC



En 2023, grâce à la province Sud, la valorisation de nos déchets d'emballage s'intensifie.

La responsabilité élargie du producteur (REP) découle du principe du « pollueur-payeur », et est codifiée dans l'article 422-1 du Code de l'Environnement. La REP est un outil qui étend les obligations du producteur à l'égard d'un produit jusqu'à sa fin de vie. En rendant le producteur responsable de la fin de vie des déchets, on lui envoie implicitement un signal pour qu'il diminue les incidences Environnementales correspondantes en modifiant la conception de ses produits. L'objectif est que les produits soient conçus de manière à réduire au minimum l'impact Environnemental de leur cycle de vie.

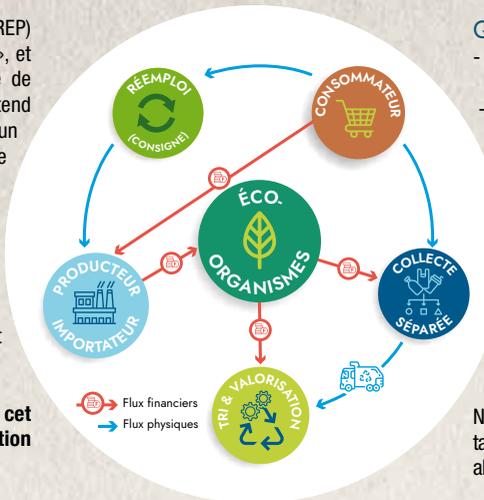
**En 2008, la province Sud s'est dotée de cet outil réglementaire pour améliorer la gestion des déchets.**

Actuellement, 8 filières de gestion des déchets sont réglementées par le code de l'Environnement de la province Sud.

Dans le cadre de la REP, les fabricants locaux ou les importateurs qui mettent sur le marché des produits générant des déchets, doivent prendre en charge, physiquement et financièrement, leur collecte et leur traitement.

Pour chaque filière réglementée, les producteurs doivent établir un plan de gestion des déchets dont ils sont responsables. Au vu dudit plan et à condition d'établir qu'ils disposent des capacités techniques et financières pour répondre aux exigences du cahier des charges propres à la filière considérée, les producteurs sont agréés pour une durée de cinq ans maximum.

Les producteurs peuvent choisir de pourvoir eux-mêmes aux obligations de gestion de leurs déchets, au travers d'un plan de gestion individuel, ou d'y répondre collectivement à travers un éco-organisme agréé par la province



Sud (article 422-2 du Code de l'Environnement). Le schéma d'organisation de la filière est présenté ci-dessus (source province Sud).

## FILIERE DÉCHETS D'EMBALLAGES

### Champ d'application

On entend par emballages, toute forme de contenants ou de supports, quelle que soit la nature des matériaux dont il est constitué, destinés à contenir un produit, en faciliter le transport ou la présentation à la vente.

Les emballages concernés à partir de 2023 par la nouvelle filière réglementée sont les suivants :

#### Les emballages de boissons et liquides alimentaires

Tout liquide destiné à la consommation, y compris les liquides servant à la préparation alimentaire.

Sont exclues les boissons préparées et emballées sur le lieu de vente (à emporter) et les préparations liquides à usage médical.

Quelques exemples :

- Eaux, jus, boissons alcooliques et fermentées, sodas, soupes, yaourt à boire, etc.
- Huile, vinaigre, crème fraîche liquide, sauce soja, etc.

Non concernés : gobelets pour le café à emporter, sirop pour la toux, etc.

#### Les emballages de conserves alimentaires

Toutes préparations alimentaires à base de fruits, de légumes, de viandes, d'abats ou de poissons, de céréales présentées en conserve et appertisées, quel que soit le volume ou la quantité unitaire.

Ne sont pas considérées comme conserves alimentaires les préparations à base de lait et les denrées alimentaires surgelées.

Quelques exemples :

- Toutes les boîtes de conserve (sardines, haricots, maïs, etc.)
- Bocaux de compotes, fruits en sirop, confiture, de plats préparés, etc.

Non concernés : yaourts, entremets, fromage, etc.

Non concernés : barquettes de plats préparés, sachets de légumes surgelés, etc.

#### Qui est concerné ?

Les fabricants locaux et les importateurs de boissons, de liquides alimentaires et de conserves alimentaires.

#### Les références réglementaires

articles 422-72 à 422-81 du code de l'Environnement de la province Sud

[province-sud.nc/codenv](http://province-sud.nc/codenv)

délibération n° 97-2022/BAPS/DDDT du 01 mars 2022 relative à la procédure d'agrément et portant cahier des charges des éco-organismes et des opérateurs de traitement de la filière de gestion des déchets d'emballages.

EN SAVOIR +

[province-sud.nc /gestion-dechets](http://province-sud.nc/gestion-dechets)



AGIR POUR L'AVENIR



# •••pépité

Nouvelle-Calédonie

Étudiant-Entrepreneur,  
Transfert, Innovation

 **FNEGE**  
Fédération Nationale pour l'Enseignement  
de la Gestion des Entreprises



**ET SI...  
TU MONTAIS  
TA BOÎTE ?**

**Rejoins le 1<sup>er</sup> réseau  
d'Étudiants-Entrepreneurs !**

 **@pepité nc**



# Portrait

## RAPHAËLLE DANIS, « OCÉANTREPRENEUSE »

**Co-gérante de la société Optifluids et co-fondatrice de Thanksforher, Raphaëlle Danis est ce qu'elle appelle une « océantrepeneuse », océanographe de formation, passionnée par la protection du milieu marin, mais également une cheffe d'entreprise aguerrie.**

« La pollution liée aux fuites d'hydrocarbures des épaves de la Seconde Guerre mondiale pourrait être une des plus grandes catastrophes du 21<sup>e</sup> siècle », déplore Raphaëlle Danis. La jeune femme de 33 ans s'est emparée du sujet avec le projet Thanks for her, où her se rattache à la planète Terre. Son objectif est de localiser ces épaves – il y en aurait 15 000 à travers les océans –, de hiérarchiser leur niveau de risque et de trouver des fonds pour organiser leur dépollution. Devenu réalité avec l'Ocean Hackaton 2022 en gagnant le concours régional, ce projet est né de la thèse entreprise par Raphaëlle Danis, à la suite du master management d'unité stratégique de l'École des hautes études commerciales (HEC) qu'elle a suivi en 2020. « J'avais besoin d'asseoir ma légitimité en tant que cheffe d'entreprise. » En effet, Raphaëlle Danis est également co-gérante de la société de tuyauterie et de chaudronnerie Optifluids, co-fondée par son conjoint en 2012, et directrice RSE et HSE. Même si ce poste n'a rien à voir avec sa formation initiale en océanographie physique, c'est une « belle expérience entrepreneuriale », considère la jeune femme qui a appris ce métier en autodidacte. « J'ai dû trouver l'en-

trepreneuse qui sommeillait en moi. » Elle confie néanmoins les « sacrifices » qu'elle a dû faire, en laissant de côté sa passion pour l'océan, et les difficultés rencontrées en tant que « femme dans un monde d'hommes », soupire-t-elle, précisant son implication dans l'association féministe Soroptimist, dont elle préside aujourd'hui le club de Nouméa, et avec les Femmes Chef(fe)s d'Entreprises. Pourtant, « je pense que je n'aurais pas pu me lancer dans Thanksforher sans mon expérience à Optifluids », admet-elle.

### « Construire un nouveau modèle »

« Contrairement au plastique, cette pollution-là est invisible. Avec une carte interactive, nous voulons que ce combat pour la protection des océans deviennent celui des gens, qu'ils se l'approprient en voyant qu'il y a des épaves près de chez eux », reprend l'entrepreneuse, signalant qu'il y en aurait trois au large de la Nouvelle-Calédonie. « Thanksforher est motivé par de forts enjeux socio-économiques et la nécessité de construire un nouveau modèle pour passer à l'action », précise Raphaëlle Danis. Avec son mari Nicolas, elle souhaiterait lancer au second semestre 2023 une « start-up océano-philanthropique ». Celle-ci reposerait sur un modèle hybride constitué d'un fonds de dotation et d'une entreprise à mission relevant d'une structure de l'Économie sociale et solidaire. « Cette économie inclusive constitue un fort accélérateur d'innovation et est particulièrement résiliente. »

**Contact :**

**Optifluids Tél. : 29 16 46**



« J'ai dû trouver  
l'entrepreneuse qui  
sommeillait en moi »



# Dossier

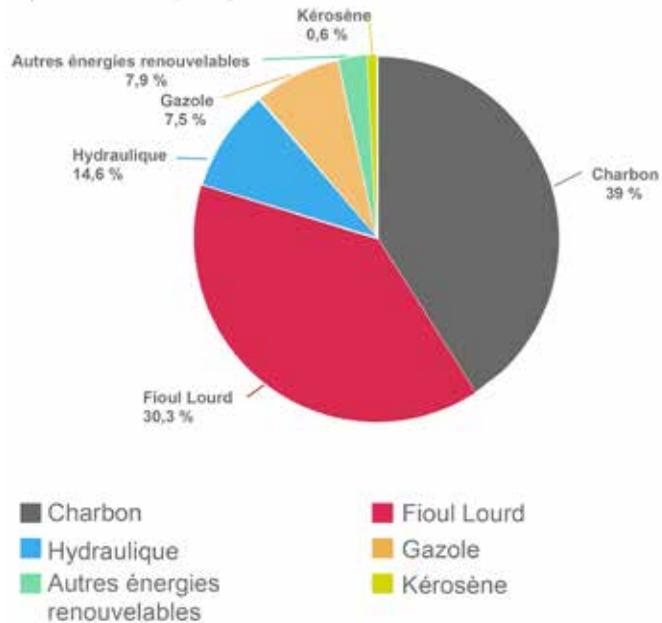
## LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : QUELS ENJEUX POUR DEMAIN ?

**Actualisation du STENC, financements... les prochains mois seront cruciaux pour mettre la Nouvelle-Calédonie en phase avec ses objectifs de transition énergétique qui prévoient une sortie des énergies fossiles et la décarbonation de l'économie d'ici à 2050. Des changements profonds qui créent de nouvelles contraintes, mais aussi de multiples opportunités économiques grâce à l'émergence de nouvelles filières porteuses d'avenir et dotées d'un fort potentiel d'export régional.**



## Mix énergétique de la production électrique

(Source DIMENC, 2021)



Augmentation des prix du gaz et des produits pétroliers, sécurité des approvisionnements énergétiques ou prise de conscience grandissante des effets du réchauffement climatique, tous les avis convergent : la Nouvelle-Calédonie doit tendre vers une production d'énergie décarbonée, tant dans le domaine de la mobilité, que dans celui des usages industriels ou domestiques. Deuxième émetteur de gaz à effet de serre (GES) par habitant au niveau mondial en 2020 (84 % de ces émissions émanant de l'industrie minière/métallurgique et du secteur des transports), le bilan carbone du territoire constitue un triste record. Un contexte énergétique préoccupant qui pousse la Nouvelle-Calédonie à s'engager plus ardemment dans sa transition énergétique.

Ainsi, l'exécutif a souhaité renforcer sa gouvernance, notamment avec la révision en cours du Schéma pour la transition énergétique (STENC), mais aussi mobiliser les collectivités sur leur propre territoire. Si la part d'énergies renouve-

lables (EnR) est passée de 10 à presque 20 % entre 2016 et 2021, 80 % de l'électricité reste toujours produite à partir d'énergies fossiles importées (fioul et charbon). Le STENC 2.0 vise à accélérer la cadence en boostant la production d'EnR, principalement photovoltaïques, assorties de moyens de stockage (batteries Li-Ion, stations de transfert d'énergie par pompage) afin de traiter l'intermittence et la variabilité inhérentes à ce type d'énergies. « La Nouvelle-Calédonie dispose de trois éléments favorables à ce développement : l'ensoleillement, du foncier disponible et une forte consommation locale, liée à son industrie électro-intensive, à un prix actuellement très élevé », rappelle Pierre Kolb, élu à la CCI et pilote d'un groupe de travail du collectif NC ÉCO sur la transition énergétique.

Malgré de gros efforts enregistrés sur la distribution publique, pour Christopher Gygès, membre du gouvernement chargé de la transition énergétique et des énergies renouvelables, « les efforts doivent se concentrer sur le secteur de la métallurgie qui représente à lui seul 70 % de la consommation énergétique globale ». L'objectif affiché est « d'intégrer une part de 50 % d'EnR dans le mix métallurgique d'ici à 2035 ».



Le gouvernement vise une réduction de plus de 70 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2035. Des changements structurels majeurs sont attendus au niveau institutionnel, financier, budgétaire, social et politique.

## 310 MW AUTORISÉS

Sur les 430 MWc d'installations photovoltaïques et éoliennes prévues entre 2023 et 2025, 310 MWc, soit plus de 70 %, disposent déjà d'une autorisation du gouvernement. Dans le Sud, il s'agit par exemple des centrales PV Sud Énergie et Cap Énergie menées par des filiales d'Alizés Énergie, de la centrale solaire de Prony portée par Enercal Énergies Nouvelles, de Prony Power de la société Urba Solar Pacific et du projet TotalEnergies.



## Dossier



Entre 2016 et 2022

La capacité de puissance photovoltaïque installée (sol et toitures) est passée de 1,8 à 193,6 MW

### Co-construction et filières d'avenir

Pour accompagner la transition énergétique du territoire et de l'industrie calédonienne, la participation active du monde économique semble indispensable. À l'instar du collectif NC ÉCO ou du cluster Synergie, les collectivités et les acteurs locaux affichent clairement une volonté de co-construction. Plusieurs groupes de travail sont organisés pour repenser la production de l'énergie, sa distribution, son stockage et son utilisation, avec en ligne de mire une diversification industrielle majeure vis-à-vis du « *tout nickel* ». « *La disponibilité d'énergies vertes et compétitives laisse espérer des solutions avec, au premier rang, la filière hydrogène qui pourrait représenter un poids financier équivalent à celui du secteur nickel* », analyse Pierre Kolb. Une étude commanditée par l'Agence calédonienne de l'énergie (ACE) a évalué les atouts et les défis liés au développement d'une filière hydrogène bas-carbone. L'établissement lancera prochainement plusieurs appels à projets pour favoriser le déploiement de ces installations novatrices.

Parmi les autres filières d'avenir, on trouve aussi de manière plus confidentielle des essais d'exploitation du gisement de biomasse. Un projet pilote mené à Bourail sera inauguré en cours d'année. La structuration et le développement de ces filières économiques porteuses d'innovations et génératrices d'emplois nouveaux et/ou issus de reconversions industrielles représentent un levier majeur de développement durable pour la Nouvelle-Calédonie.

## FINANCER LA TRANSITION BAS-CARBONE : DES FONDS PUBLICS ET PRIVÉS MOBILISÉS

Mener à bien la transition énergétique a un coût. La Nouvelle-Calédonie compte s'appuyer entre autres sur l'enveloppe territoriale du Fonds européen de développement (FED) dédiée à la transition énergétique. Ainsi 35 millions d'euros, soit près de 4,2 milliards de francs CFP, seront alloués au développement des EnR sur le territoire. La convention technique consécutive à l'accord entre l'Union européenne et la Nouvelle-Calédonie est en cours de finalisation. À court terme, les investissements envisagés dans le cadre de la production et du stockage des EnR ont été estimés entre 100 et 150 milliards de francs (pour un dimensionnement de 1 000 Mwc de photovoltaïque et de 2 200 MWh de stockage par batteries). Les investissements réalisés sont pour l'heure exclusivement privés et rapportent des recettes à la Nouvelle-Calédonie tout en favorisant l'activité et la création d'emplois dans le secteur des énergies, mais aussi du BTP. Toutefois, pour le groupe de travail de NC ÉCO, le soutien de l'État apparaît « *indispensable pour envisager une transition énergétique ambitieuse* ». Avec la nomination d'un nouveau directeur à l'ACE, l'une des missions de l'Agence sera justement d'aller chercher des sources de financement, notamment dans le cadre du programme France 2030 et des plans nationaux dédiés. Le stockage d'énergie par pompage représentant, à lui seul, une dépense de 30 à 40 milliards de francs. Ces investissements lourds rentreront dans le cadre des ateliers sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie. D'autres pistes pourraient être envisagées : défiscalisation des investissements de stockage nécessaires, élargissement de la défiscalisation aux investissements dans des installations de production photovoltaïque à vocation industrielle, une garantie des emprunts et du rachat de la production d'électricité d'origine renouvelable, etc.

### Couvrir les besoins en énergie

Les consommations du secteur industriel mettent en évidence la nécessité de revoir un schéma d'approvisionnement qui pourrait devenir problématique à l'avenir. Des évolutions normatives peuvent être nécessaires. Ainsi, le STENC 2.0 prévoit une Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), révisée tous les 5 ans, afin que la Nouvelle-Calédonie établisse sa feuille de route en matière d'orientation énergétique. Une case est prévue pour la transition énergétique spécifique au secteur industriel. Un outil de pilotage intéressant à l'heure où des mesures doivent être prises pour doper le potentiel de croissance durable et la compétitivité de ce secteur. La si-

gnature d'un pacte vert entre les organisations patronales, les Chambres consulaires et les industriels permettra rapidement à ces derniers de s'engager de manière plus concrète dans la transition énergétique et plus particulièrement dans la production d'énergies renouvelables. Avec le concours technique et financier de l'ACE, le secteur s'engage aussi plus avant dans la maîtrise de l'énergie via des dispositifs de diagnostics, bilans carbone et autres solutions de financement pour les investissements. Des discussions doivent également s'engager entre le gouvernement et les banques pour mettre en place des prêts « *verts* » à taux zéro principalement à destination des entreprises.





Dossier

# « LE NICKEL CALÉDONIEN DOIT SE DIFFÉRENCIER »

Alors que la décarbonation de la métallurgie est un objectif au cœur de la transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie, Prony Resources New Caledonia s'est emparée du sujet. Le point avec Sylvain David, responsable de la transition énergétique.



© Prony Resources New Caledonia

**Prony Resources s'est engagée dans un projet de transition énergétique. Quels en sont les enjeux ?**

**Sylvain David :** Depuis deux ans,

afin de devenir une entreprise plus durable, Prony Resources a entamé une transformation industrielle qui repose notamment sur la réduction de ses émissions de CO<sub>2</sub>. Pourquoi

cette volonté ? Nos véritables

concurrents sont en Papouasie-Nouvelle-Guinée, en Indonésie, à Madagascar, des pays avec lesquels on ne peut pas lutter à armes égales économiquement. La Nouvelle-Calédonie a d'autres atouts à faire valoir. Le pari est de nous différencier en atteignant des standards environnementaux et de responsabilité afin que notre nickel devienne un véritable choix pour nos clients. Pour rappel, l'Europe souhaite taxer l'intensité carbone des produits qui seront importés.

**Comment atteindre cet objectif de diminution des émissions de CO<sub>2</sub> ?**

**S. D. :** Près de 40 % de nos émissions de gaz à effet de serre sont issues de l'électricité essentiellement produite à partir de charbon. Nous avons rencontré les différents opérateurs avec notre objectif de réduire de 50 % ces émissions de CO<sub>2</sub> d'ici à 2026. Le projet solaire de 160 MW de To-

talEnergies a émergé. Seulement, entre-temps, nous avons rejoint l'accord-cadre impulsé par le gouvernement (lire l'encadré). Ce partenariat, qui vise à permettre la transition énergétique des industriels, répond à nos attentes.

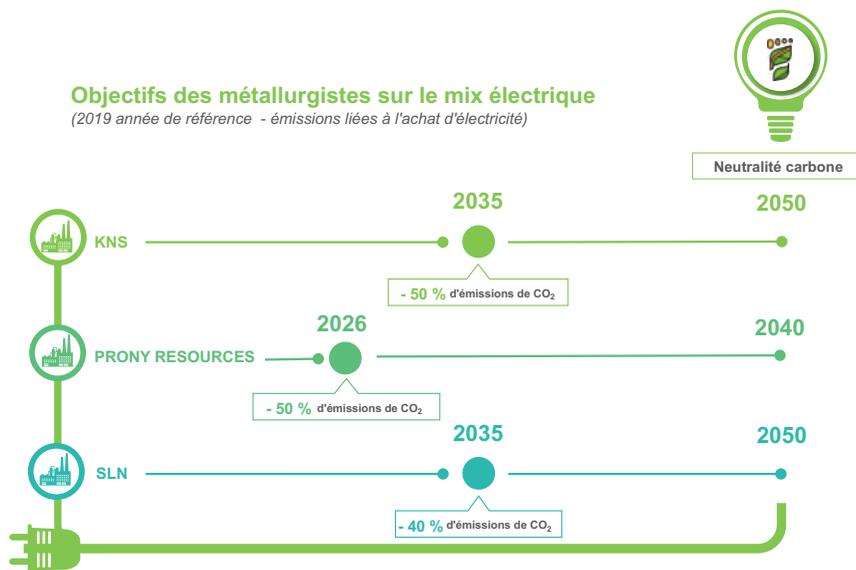
**Concrètement, comment cet accord s'est-il traduit sur votre projet ?**

**S. D. :** Le méga-projet de TotalEnergies s'est converti en une centrale solaire, sur site, de 40 MW. Le reste de l'énergie nécessaire à nos

besoins sera fourni grâce à des projets photovoltaïques raccordés au réseau public. Prony Resources n'a pas vocation à produire de l'électricité, en revanche, elle veut produire un nickel « vert » et la Nouvelle-Calédonie a la capacité d'avoir une énergie décarbonée compétitive. Notre feuille de route de décarbonation prévoit aussi d'agir sur la production de chaleur et la mobilité, ce qui nécessiterait le développement d'une filière hydrogène. Prony Resources souhaite en faciliter la mise en œuvre.

## Objectifs des métallurgistes sur le mix électrique

(2019 année de référence - émissions liées à l'achat d'électricité)



## La décarbonation en marche

L'accord-cadre pour la décarbonation du secteur métallurgique a été signé le 24 mai 2022 entre le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, la province Sud, la SLN, Prony Resources et Enercal. Il prévoit la mise en production de 1 000 MW supplémentaires d'énergies renouvelables sur dix ans, soit 100 MW par an, mais aussi des moyens de stockage sur batteries ou via des stations de transfert d'énergie par pompage (STEP), pilotés par Enercal. Une baisse de coûts de l'énergie, donc un gain de compétitivité, est l'autre effet attendu par les industriels de ce partenariat que l'usine du Nord, Koniambo Nickel SAS, et la province Nord, ont déclaré vouloir rejoindre.



## AVANCER DANS LE BON SENS

**Les émissions de CO<sub>2</sub> sont en constante augmentation en Nouvelle-Calédonie, avec une part prépondérante de la métallurgie, suivie du transport - routier, principalement. L'écomobilité fait partie des enjeux de la transition énergétique portée par le gouvernement, avec le concours de l'ACE et du cluster Synergie.**



*Une borne pour recharger deux voitures électriques se trouve sur le parking de la marina, au centre du village de Hienghène, face au gîte Ka Waboana.*

La question de la mobilité est l'un des éléments majeurs du Schéma pour la transition énergétique (STENC) révisé. Celui-ci mise sur une baisse de 15 % des émissions de gaz à effet de serre liées aux transports à l'horizon 2030, mais pour y parvenir plusieurs obstacles devront être franchis. Tout d'abord, l'électrification du transport n'est pas indépendante des problématiques du réseau électrique, lui-même en pleine évolution du fait de l'intégration progressive des énergies renouvelables intermittentes. Dans ce contexte, les besoins de recharge des véhicules électriques représentent encore un frein important.

Lancé en 2022 par le cluster Synergie, un comité de pilotage regroupant les acteurs de la mobilité a élaboré un plan d'actions prioritaires qui a été proposé au gouvernement. Le développement des infrastructures de recharge des véhicules électriques et l'évolution de la fiscalité y figurent en bonne place. « *L'écomobilité permettra d'améliorer l'efficacité des transports mais aussi de réduire leur empreinte énergétique et leurs émissions de polluants*, résume Angélique Renucci, manager du cluster Synergie. *Cela suppose d'optimiser les systèmes actuels pour réduire la consommation de chaque mode de transport* » Au-delà des nouvelles

# 150

 bornes  
publiques bientôt  
installées

Le déploiement de bornes de recharge est indispensable à l'essor du véhicule électrique. Une réglementation qui vise à contrôler et encadrer le développement d'infrastructures ouvertes au public a vu le jour en 2021. Le maillage s'intensifie avec la mise en place de 150 bornes publiques sur l'ensemble du territoire.

technologies – source des principales marges de progrès –, il s'agit également d'infléchir les comportements des usagers vers une conduite économe, des choix de modes de transport plus efficaces ou une utilisation accrue des services de mobilité.

### Des mesures pour booster l'écomobilité

Incitations fiscales favorisant l'acquisition de véhicules (pour les véhicules électriques, le taux de TGC est aujourd'hui favorable), mise en place de bornes de recharges électriques publiques sur l'ensemble du territoire, création de nouveaux types de transports en commun sur le modèle des réseaux Néobus et Tanéo dans le Grand-Nouméa qui pourrait s'étendre à d'autres communes, ou mobilité partagée notamment dans les collectivités et les entreprises, sont autant de pistes explorées actuellement pour engager et faire vivre une démarche d'écomobilité en Nouvelle-Calédonie. Et celle-ci ne se limite pas aux voitures électriques et hybrides particulières ou aux transports en commun. D'autres types de véhicules pourraient être concernés à l'avenir : industriels, matériels roulants, etc. Comme l'indique Christopher Gygès, « *L'ambition du gouvernement est d'atteindre la mise en circulation de 18 500 véhicules et que les motorisations électriques représentent 50 % des ventes de véhicules neufs à l'horizon 2030* ».



# Viva

## ENVIRONNEMENT

Confiez la gestion des déchets de votre entreprise à des professionnels



**PLUS DE 300 ENTREPRISES CLIENTES  
SUR TOUT LE TERRITOIRE.**

### Efficace

Un interlocuteur unique  
pour tous vos déchets.

### Economique

Des conseils pour  
réduire vos coûts.

### Sécurisé

Des professionnels  
qui travaillent en  
toute sécurité.

### Nos métiers

- Location de contenants (Bacs, Bennes, Compacteurs...)
- Collecte de tous types de déchets (Déchets Industriels banals, Déchets Recyclables, Déchets Dangereux, DASRI...)
- Conseils et assistance technique (Optimisation, Sécurité, Etude de faisabilité....)
- Rapports d'activité (Traçabilité, Données Détaillées, Analyses....)



2 sites d'activités

En Province Sud - Nouméa 41 rue Nobel

En Province Nord - Kaala Gomen Route Territoriale 1



**26 47 57**

commercial@vivaenvironnement.nc



# Économie

## UNE DYNAMIQUE BTP SUR NOUMÉA

**Alors que la commande publique de la Ville de Nouméa reste stable, les projets immobiliers fleurissent sur les baies de la capitale. De Val Plaisance à la baie des Citrons, les promotions se multiplient. Le signe d'un regain d'activité pour le BTP ?**

Aqualuna, villas Sole, Sunset B, Atrium, Jardins Mariotti, King Georges... Depuis plusieurs mois, les projets immobiliers privés sont légion dans les quartiers sud de Nouméa. Des projets de standing qui promettent vue sur mer et qualité de vie à leurs futurs résidents, et qui pourraient encourager le retour de capitaux placés à l'extérieur durant les années d'incertitude liées aux référendums. En bref, un pari sur l'avenir qui pourrait aussi être une aubaine pour le secteur de la construction.

« *Tous ces projets, dont certains s'élèvent à plusieurs milliards, indiquent une relance de la production de promotions, ce qui est positif*, analyse Cédric Bérode, gérant de B&O immobilier et vice-président de la Confédération des professionnels de l'immobilier. *Mais encore faudrait-il que les clients soient au rendez-vous : beaucoup ont choisi de quitter la Nouvelle-Calédonie. Néanmoins, la proximité de ces projets a l'avantage de faire jouer la concurrence : les prix sont raisonnables, malgré la hausse des coûts des matériaux et des taux d'emprunt et les tarifs élevés du foncier.* »

### Une reprise en demi-teinte

Du côté du public, « *la ville de Nouméa maintient pour 2023 son niveau d'investissement moyen, à savoir 4,5 milliards de francs avec, comme projets phares, la requalification de la route et de la promenade de l'Anse-Vata* », indique Philippe Jusiak, secrétaire général adjoint de la mairie de Nou-

méa et directeur des services techniques de la ville. En plus d'un marché privé qui redémarre, le BTP pourra donc compter cette année sur la commande publique.

Mais ce montant sera-t-il suffisant pour relancer le secteur ? « *Les décisions d'investissements de la municipalité sont prises en accord avec sa volonté de maîtriser son endettement et sa solvabilité*, explique Philippe Jusiak. *Mais ils sont aussi corrélés aux capacités d'intervention des entreprises et des services de la Ville. Au-delà de 5 milliards, le défi serait probablement trop grand. Surtout à l'heure actuelle où l'on constate encore un défaut de personnels encadrants*

*dans les entreprises du BTP – qui tend à se résorber – et peu de concurrence dans les réponses aux appels d'offres.* »

Fragilisé par la crise sanitaire, l'inflation et la baisse du marché immobilier, le BTP relève progressivement la tête. Mais si les conditions d'un regain d'activité semblent réunies, il est encore trop tôt pour parler de réelle reprise.

### LES PRIX À L'ÉTUDE

Face à la hausse des coûts de construction, les services techniques de Nouméa, du gouvernement et de la province Sud ont créé un groupe de travail. L'objectif est de faciliter le partage de données afin de mener une analyse commune qui permettra de mieux comprendre la structuration des prix.



# DIAGNOSTIC PHOTOVOLTAÏQUE

## INSPECTION PAR DRONE IR RADIOMETRIQUE DE VOS INSTALLATIONS EN TOITURE



**IDEAS**  
DRONE TECH

☎ 534 234 ✉ direction@ideas.nc

# QUINCAILLERIE CALEDONIENNE

## PROMO

Du 1<sup>er</sup> au 31 mai

JEU ACCESSOIRES OUTILS  
PNEUMATIQUES X 5 PCS  
REF : 123010

16 900<sup>FTTC</sup>  
**12 000<sup>FTTC</sup>**

COMPRESSEUR STANLEY  
24L VERTICAL SANS HUILE  
1.5HP - 10BAR  
REF : 123046

35 742<sup>FTTC</sup>

**29 000<sup>FTTC</sup>**



POSTE A SOUDER STANLEY MIG  
MIRKO MIG - FIL 0.6 A 0.9MM  
REF : 160880

39 980<sup>FTTC</sup>  
**33 000<sup>FTTC</sup>**



13 rue Ampère - Ducos - 98 800 NOUMEA - Tel. 27 47 22  
www.quincaillerie.nc - info@quincaillerie.nc

## Hébergement

# Externalisez vos apps et données en toute sécurité

SOLUTIONS INTERNET **PRO**



# Lagoon

**Business**

PARTENAIRE DE TOUS VOS PROJETS



# Développement durable



## LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION SUR LES EMBALLAGES, C'EST DU CONCRET !

**Adoptée en juin 2021 par l'assemblée de la province Sud, la nouvelle réglementation sur les déchets d'emballages se met en place. Si l'ensemble des producteurs s'est emparé de ces nouvelles règles, les importateurs sont également concernés. Voici quelques précisions.**

La réglementation sur les emballages qui s'applique d'ores et déjà englobe les producteurs et importateurs de contenants pour boisson (verre, canette aluminium, plastique, Tetrapak) et de conserves alimentaires (verre et métal). « *Sont exclues du dispositif les boissons préparées et emballées sur le lieu de vente (à emporter), les préparations liquides à usage médical, les préparations réfrigérées et congelées, celles à base de lait (yaourts, entremets, fromages, etc.) et les conserves non alimentaires* », énumère Katy Ciret, chargée de projets pour la province Sud.

montant fixe, validé par la province Sud sur proposition des producteurs et importateurs, doit être soumise en commission. Cette éco-participation, « *qui n'est pas une taxe* », rappelle la province, est intégrée au prix de vente du produit, puis collectée par les producteurs et importateurs qui la reversent à un éco-organisme agréé par la province Sud. Chaque producteur et importateur devra au préalable adhérer à cette structure dont la mission est de financer la collecte, le traitement de ce type de déchets et la communication qui sera faite auprès du consommateur.

à l'éco-conception ou à la création d'emballages mieux valorisables, en limitant leur poids ou leur épaisseur par exemple », précise Katy Ciret. Il s'agit également, à plus long terme, d'étendre la quantité et la nature des déchets triés, d'harmoniser les consignes de tri à l'ensemble de la province Sud et d'augmenter le taux de collecte. L'objectif, d'ici à 2027, est de récupérer 60 % des contenants en verre, alu et métaux ferreux mis sur le marché.

### Éco-participation

Concrètement, qu'est-ce que cela change pour les entreprises concernées ? À l'image de ce qui se fait déjà pour les déchets d'équipements électriques et électroniques et les batteries au plomb notamment, une éco-participation d'un



### Réduire et mieux valoriser

« *L'idée, à travers cette réglementation, est de réduire la production de déchets et d'inciter*

Les entreprises qui n'auraient pas effectué les démarches pour se conformer à cette nouvelle réglementation peuvent contacter le Service développement durable de la CCI pour connaître les modalités.

Tél. : 24 31 00 - [environnement@cci.nc](mailto:environnement@cci.nc)



# COMPLÉMENTEZ VOTRE ACTIVITÉ EN ACCEPTANT AMERICAN EXPRESS.

Assurément, proposer le paiement AMEX, c'est optimiser votre gestion de caisse.

**DITES OUI À AMEX**

**OFINA** | **AM EX** *DON'T do business WITHOUT IT™*

\*Voir conditions sur [www.americanexpress.nc](http://www.americanexpress.nc)



Une Offre d'équipement professionnel

## Stockage - Logistique - Distribution

Gagner des mètres carrés sans déménager, améliorer le bien-être et l'efficacité de vos collaborateurs, accroître la productivité, mieux maîtriser votre logistique... Pour relever ces nouveaux défis et faire face à ces enjeux, vous pouvez bien sûr compter sur COTE BUREAU en 2023. Que vous soyez une entreprise ou une collectivité, quels que soit votre taille ou votre secteur d'activité... Plus proche de vous que jamais, nous réaffirmons notre volonté d'être à vos côtés dans chacun de vos projets !





# Numérique

## CYBERSÉCURITÉ, UN CENTRE DE RESSOURCES SUR LES RAILS

Face à l'augmentation du nombre de cyberattaques, beaucoup d'initiatives autour de la cybersécurité ont vu le jour ces dernières années en Nouvelle-Calédonie. Afin de les référencer et de structurer le secteur, un centre de ressources de cybersécurité a vu le jour le 24 mars.



« Nous pouvons nous croire protégés sur notre petite île mais, sur internet, nous sommes tous interconnectés et personne n'est à l'abri d'une cyberattaque, quelle que soit la taille de l'entreprise », explique

Olivier Buffeteau, directeur adjoint de la Direction du numérique et de la modernisation (Dinum) au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Les cybercriminels sont de plus en plus ingénieux et inventifs. Le nombre de PME victimes de ransomware\* augmente chaque année. Sans oublier les emails de phishing personnalisés de plus en plus courants. « Les très petites entreprises pensent qu'il ne leur arrivera rien. Il faut une prise de conscience. Investir dans la protection semble coûteux mais ne pas le faire peut l'être encore plus », ajoute-t-il, citant Hugues Foulon, PDG d'Orange Cyberdéfense : « 60 % des entreprises mettent la clef sous la porte après une cyberattaque ». Aujourd'hui, aucun chiffre

spécifique à la Nouvelle-Calédonie n'est disponible mais les exemples de cyberattaques sont néanmoins nombreux. Sans compter que la majorité des entreprises qui en sont victimes ne se déclarent pas, de peur de ternir leur image ou leur réputation. Face à cette menace, de plus en plus prégnante, « il est devenu nécessaire » de se doter d'un outil de défense dans le Pacifique.

### « Créer un point focal légitime »

C'est ce constat qui a motivé la création d'un centre de ressources de cybersécurité à vocation régionale, en relation avec l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). Doté d'un cadre associatif, il sera notamment composé du cluster Open NC, d'entreprises du secteur, d'institutions et de la CCI. Son rôle : référencer les acteurs, sensibiliser à la malveillance et centraliser les indicateurs de la cybersécurité à titre d'observatoire. Au travers du plan France Relance, l'ANSSI soutient la création de centres régionaux de réponse aux cyberattaques

(CSIRT\*\*). Le projet calédonien, qui découle de ce programme, est piloté par la Nouvelle-Calédonie en relation avec l'État et l'ANSSI via la Dinum. À terme, l'idée serait d'ouvrir ce centre à l'échelle du Pacifique pour converger avec d'autres initiatives régionales. « Toutefois, la première vocation de ce centre est de créer un point focal légitime pour que les entreprises qui subissent des attaques ou qui veulent s'en prémunir sachent vers qui se tourner pour être conseillées et mises en relation avec les professionnels du secteur », rappelle Olivier Buffeteau. Certains outils seront déployés dès la fin du premier semestre 2023, dont une vaste campagne de sensibilisation, mais le centre ne sera pleinement opérationnel que d'ici un à deux ans.

\* Logiciel malveillant qui prend en otage des données informatiques et exige une rançon en échange.

\*\* Computer Security Incident Response Team.

# L'ACTIVITÉ CALORIFUGEAGE



Réalisations des équipes John Cockerill Nouvelle-Calédonie

## LE CALORIFUGEAGE : C'EST QUOI ?

Cela désigne l'opération d'**isolation des installations de circulation ou de stockage de fluides.**

- d'air
- de liquides
- de gaz liquéfiés
- de vapeur d'eau
- de produits chimiques

Fortes de 5 ans d'expériences dans le domaine du calorifugeage en Nouvelle-Calédonie, les équipes de John Cockerill pourront vous accompagner dans la réalisation de vos différents projets.



Recherche de fuite



Traçage découpe et repose  
de calorifuge sur ballon



Pose de calorifuge sur  
tuyauterie de DN 4000

Tour du Centre 2<sup>e</sup> étage - 30 route de la Baie des Dames  
BP 7302 - 98801 Nouméa Cedex  
Tél. 28 43 60 | [secretariat@johncockerill.nc](mailto:secretariat@johncockerill.nc)



PRESENTATION  
GROUPE

**LA FRANÇAISE**  
DEPUIS 1980

CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE  
MÉDAILLE DE BRONZE  
PARIS 2023

SAUCISSON PUR PORC  
NATIVE

VIANDE LOCALE  
100%

**Ben  
appétit!**

lafrancaise



# Tourisme

## FONDS TOURISME DURABLE, DIX PROJETS DÉJÀ SOUTENUS

### Extension à Wallis-et-Futuna

Cette année, le Fonds tourisme durable va être étendu à Wallis-et-Futuna, pour y accompagner dix structures. La CCI y fournira un support technique à distance pour former les agents de la Chambre de commerce, d'industrie et des métiers de l'agriculture (CCIMA) locale.

**La CCI invite les structures d'hébergement touristique et les restaurants prêts à investir dans une démarche de tourisme durable à se manifester pour bénéficier de son accompagnement et d'aides financières en provenance du Fonds tourisme durable.**

« Nous avons encore trois ou quatre places restantes. S'il y a des structures intéressées, qu'elles nous contactent », confirme Matthieu Ladiessé, responsable du département développement durable à la CCI. Depuis mi-2021, la Chambre est missionnée par l'Agence de la transition écologique (Ademe) pour relayer le Fonds tourisme durable en Nouvelle-Calédonie. Déclinaison du plan France relance mis en œuvre par l'État après la crise sanitaire, ce dispositif fournit aux gîtes, campings, hôtels et restaurants une assistance technique assortie d'aides financières pour mener à bien des projets liés à la transition écologique.

#### Une large liste d'actions soutenues

Qu'il s'agisse de faire évoluer son modèle d'affaires, de se former à des écogestes, d'améliorer sa gestion des déchets ou de l'eau, de réduire sa consommation énergétique, de faire évoluer ses

menus vers une cuisine plus durable, de limiter le gaspillage alimentaire ou d'améliorer la mobilité de ses équipes, la liste des actions qui peuvent être soutenues par la CCI et le fonds est conséquente. Depuis son déploiement en Nouvelle-Calédonie, dix projets ont déjà été soutenus à hauteur de 18,6 millions de francs, quatre sont en attente de devis et plusieurs diagnostics sont en cours.

#### Diagnostic et montage du dossier

Lorsqu'une structure fait part de sa volonté de changement, un accompagnement sur 18 mois est mis en place et un diagnostic environnemental gratuit est réalisé. Si certaines mesures tiennent davantage du bon sens, d'une réorganisation en interne ou de bonnes pratiques des personnels, la CCI participe ensuite au montage d'un dossier d'aides. Son rôle est aussi d'identifier les fournis-



seurs lorsque des travaux ou des acquisitions d'équipements de cuisine, d'éclairage, photovoltaïques, de climatisation ou de ventilation sont nécessaires.

À Voh, le Gîte du Koniambo, de Cyrielle Bertholom, a bénéficié du suivi de Benoît Delagneau, accompagnateur itinérant de la CCI, pour poser des panneaux photovoltaïques, passer six chalets en autoconsommation électrique et installer des réfrigérateurs à basse consommation. « Je ne connaissais pas ce dispositif. Sans l'aide du fonds, nous n'aurions pas pu faire ces investissements », témoigne-t-elle.

**En savoir plus**  
[environnement@cci.nc](mailto:environnement@cci.nc)



À Voh, la pose de panneaux photovoltaïques au Gîte du Koniambo a été financée en grande partie grâce au Fonds tourisme durable.

**Pour ne rien vous  
cacher, l'Actu  
ne peut pas se  
passer de vous.**



**1 AN D'Actu.nc :**  
**4 990 F**  
**...soutenez-nous,  
ABONNEZ-VOUS !**

**Actu.nc : Vous informer sans rien cacher**

ENTREPRISES DU SECTEUR PRIVÉ

# Vous êtes adhérentes du FIAF, BÉNÉFICIEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Vous souhaitez mettre en place des formations pour vos salarié.e.s mais vous ne savez pas lesquelles ?

Vous avez besoin d'aide dans la création de votre plan de formation ou dans la mise en place d'outils de suivi ?

**Contactez notre équipe  
pour convenir d'un rendez-vous.**

***Avec l'Accompagnement du FIAF,  
donnez du sens  
à vos compétences.***

 **47 68 68**  
(uniquement le matin)

 [contact@fiaf.nc](mailto:contact@fiaf.nc)

[www.fiaf.nc](http://www.fiaf.nc) 





Stephen Gense, formateur sauveteur secouriste au travail intervient dans les formations.

# Formation

## LES FORMATIONS SANTÉ-SÉCURITÉ AU TRAVAIL SE DIVERSIFIENT

**En écho à la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, le 28 avril, la CCI met en lumière l'importance de se former et de former ses salariés en matière de prévention et de sécurité en entreprise.**

Maintenir la sécurité et la santé des salariés contribue à leur bien-être et à leur motivation. Prendre en compte leurs besoins quotidiens et limiter les risques auxquels ils sont exposés, c'est également l'assurance de réduire significativement les accidents du travail et l'absentéisme. En plus d'être une obligation réglementaire, investir dans la sécurité et la santé est donc un véritable atout pour les entreprises. La CCI les accompagne en proposant un large panel de formations.

« Cette année, plus d'une centaine de sessions prévention et sécurité sont programmées d'avril à décembre », précise Céline Cardinaud, responsable ingénierie de formation à la CCI. Ces modules s'adressent à toutes les entreprises, quels que soient leur taille et leur domaine d'activité. Certains sont en lien direct avec les secteurs

et correspondent aux besoins réglementaires (sécurité électrique, sécurité concernant l'utilisation de chariots élévateurs, etc.). D'autres formations, plus générales, préparent par exemple les employés à réagir de manière sécurisée en situation d'urgence, notamment face à un incendie.

### Treize formations prévention et sécurité

Pas moins de treize formations en matière de prévention et sécurité apprennent par exemple aux salariés à identifier les risques liés à leur pratique, à mettre en place des actions préventives pour eux-mêmes et leurs équipes ou encore à exécuter les gestes qui sauvent et déclencher des alertes si besoin. « Notre offre est particulièrement dense, ainsi les chefs d'entreprise peuvent planifier les inscriptions tout au long de l'année afin de ne pas perturber l'organisation du travail », souligne la responsable ingénierie de formation.

En 2023, la CCI étoffe son catalogue en proposant une nouvelle formation sur les facteurs humains et la sécurité en entreprise. L'objectif est de diminuer le nombre d'accidents du travail

en apprenant à aiguïser notre vigilance. En effet, selon la CAFAT, « en matière de prévention, plus de 80 % des accidents du travail se produisent lors de l'exécution de tâches courantes (manipulation, manutention, circulation de plain-pied, utilisation d'outils manuels, etc.) pour lesquelles la perception du risque est faible et la vigilance des salariés moindre ».

**Pour en savoir plus sur ces formations, contactez la CCI**

**Tél. : 24 31 35**

**entreprises@cci.nc**

2 333

C'est le nombre d'accidents de travail avec arrêts comptabilisés par la CAFAT en 2021. L'organisme note également que « l'indice de fréquence (nombre d'accidents avec arrêt x 1 000 / effectif des salariés) n'a jamais été aussi faible depuis 2014 ». Cependant, la durée moyenne d'un arrêt pour accident de travail reste très haute.



# Fiche pratique

## DU NOUVEAU POUR LA RÉVISION DES LOYERS DES BAUX COMMERCIAUX

La réglementation exceptionnelle en matière de révision des loyers des baux commerciaux, adoptée par le Congrès le 28 juin 2022, a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2023. En voici les principales évolutions, notamment par rapport à la délibération du 8 août 2000.

### Quels baux sont concernés ?

- Les baux d'immeubles ;
- Les baux de locaux à usage commercial ;
- Les baux de locaux à usage industriel ;
- Les baux de locaux à usage artisanal.

### Quels loyers sont concernés ?

Les loyers révisés entre la date d'entrée en vigueur de la délibération n° 240 du 28 juin 2022 et le 31 décembre 2023 :

- Soit en application des dispositions des articles 6 et 11 de la délibération n° 94 du 8 août 2000 ;
- Soit en application de l'indexation prévue conventionnellement par le jeu de la clause d'échelle mobile.

Retrouvez les dispositions des articles 6 et 11 de la délibération du 8 août 2000 sur [www.cci.nc](http://www.cci.nc), rubrique Fiches et guides pratiques, en appliquant les filtres « Fiscalité et environnement » et « Bail ».



### Évolution dans le cadre de la révision selon l'article 6 de la délibération n° 94 du 8 août 2000 (renouvellement de bail d'une durée inférieure ou égale à 9 ans)

- Le principe : dans le cadre de cette révision, la majoration du loyer ne pourra excéder un taux de 7,53 %.
- L'exception : ce plafond ne s'applique pas en cas de modification notable des éléments mentionnés aux articles 1 à 4 de la délibération n° 94, permettant la détermination du montant des loyers (situation de l'immeuble, surfaces, volumes, commodité de son accès au public, améliorations faites par le bailleur, etc.).

### Évolution dans le cadre de la révision selon l'article 11 de la délibération n° 94 du 8 août 2000 (révision triennale)

- Le principe : dans le cadre de cette révision, la majoration du loyer ne pourra excéder un taux de 3,27 %.
- L'exception : ce plafond ne s'applique pas en cas de modification matérielle des facteurs locaux de commercialité ayant entraîné par elle-même une variation de plus de 10 % de la valeur locative.

### Évolution de la clause d'échelle mobile

**Définition :** la clause d'échelle mobile est clause conventionnelle, c'est-à-dire qu'elle est prévue au bail et permet une révision périodique du loyer sans formalité particulière et en dehors de la révision triennale.

Désormais, lorsque les baux concernés par la délibération du 28 juin 2022 sont assortis d'une clause d'échelle mobile, la majoration du loyer ne pourra excéder, par le jeu de cette clause, un taux de 2 %.

En savoir +  
[conseil@cci.nc](mailto:conseil@cci.nc)

# Comment j'ai réussi à...

## DEVENIR GÉRANT ET PROPRIÉTAIRE D'UNE AGENCE IMMOBILIÈRE

Arnaud Nicoli est, depuis 2022, le nouveau gérant d'Immonord. Après onze ans passés à apprendre toutes les subtilités du fonctionnement d'une entreprise et à l'issue de plusieurs formations, il a acquis la totalité des parts de cette agence immobilière de Koné.



### 1. LE BESOIN

Salarié durant plusieurs années sans appréhender l'ensemble des responsabilités qui incombent à un chef d'entreprise, Arnaud Nicoli est rentré en 2011 à Immonord. D'abord associé minoritaire de la société, il a dû accumuler suffisamment de connaissances, d'expérience juridique et sociale, mais aussi d'assurance pour se préparer à prendre la tête de cette agence immobilière de Koné. « Avec le temps, je devais en devenir le gérant, puis en acquérir la totalité des parts », raconte-t-il.

### 2. LA SOLUTION

« Mon associé de l'époque m'a orienté vers des prestataires et, dès le début, la CCI m'a aidé », poursuit Arnaud Nicoli, qui a régulièrement été informé des formations dispensées à l'antenne de Koné par la Chambre. « C'est comme cela, en faisant des choix, année après année, que j'ai pu gravir les échelons », estime-t-il. Arnaud a notamment suivi des formations en comptabilité et gestion, puis sur la partie juridique pour maîtriser les spécificités liées au statut d'une société à responsabilité limitée (SARL). Il s'est également aguerri au management pour apprendre à diriger une équipe et maintenir une gestion optimale des ressources humaines. « J'ai passé une à une les étapes. J'ai trouvé tous les outils qu'il me fallait », témoigne cet entrepreneur.

### 3. LES RÉSULTATS

Arnaud Nicoli a pris les rênes d'Immonord en février 2022. Depuis, il encourage ses collaborateurs à suivre des formations auprès de la CCI. « Tous en ont au moins suivi une, de celle destinée à développer la confiance en soi, pour le personnel d'accueil, à des choses plus poussées sur les techniques de vente, pour les commerciaux, en passant par du secourisme, pour les personnels chargés du suivi des travaux », détaille-t-il. Cette année, un calendrier de formations de découverte et de perfectionnement a, de nouveau, été établi pour le personnel d'Immonord. Arnaud est également à la recherche de modules portant sur les spécificités de la réglementation immobilière locale. Soutenu par la Banque calédonienne d'investissement (BCI) et l'Institut calédonien de participation (ICAP) au moment de racheter les parts de son prédécesseur, le gérant se dit que les formations qu'il a suivies ont dû compter. Notamment en contribuant à ce que ces institutions financières lui accordent leur confiance.

### CONTACT

Conseillers CCI

Tél. : 24 31 35 (Nouméa)

42 68 20 (Koné)

entreprises@cci.nc

et Koné formation-nord@cci.nc

[www.cci.nc](http://www.cci.nc)

Immonord



Tél. : 47 60 50



Immonord.nc



# Chiffres et échéances

## Taux de l'usure

Prêts aux personnes morales (hors activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale) applicable au au 1 <sup>er</sup> avril 2023	
• Prêts à taux variable d'une durée supérieure à 2 ans	5,97 %
• Prêts à taux fixe d'une durée entre 2 et 10 ans	5,36 %
• Prêts à taux fixe d'une durée entre 10 et 20 ans	5,21 %
• Prêts à taux fixe d'une durée de 20 ans et plus	5,36 %
• Découverts en compte	16,64 %
• Autres prêts d'une durée inférieure ou égale à 2 ans	5,48 %

### Intérêt légal (1<sup>er</sup> semestre 2023)

Personnes physiques n'agissant pas pour des besoins professionnels ..... **4,47 %**  
Autres cas ..... **2,06 %**

## Indice et taux

Prix (février 2023) ..... **104,68**  
Prix hors tabac février 2023 ..... **104,24**  
Inflation hors tabac (12 derniers mois) ..... **3,2 %**  
Inflation générale (12 derniers mois) ..... **3,4 %**

### Salaire minimum garanti brut

SMG horaire ..... **976,52 F CFP**  
SMG mensuel ..... **165 032 F CFP**

### Salaire minimum agricole

SMAG horaire ..... **830,06 F CFP**  
SMAG mensuel ..... **140 280 F CFP**

### Feuille de paie (mars 2023)

Plafond CAFAT ..... **384 400 F CFP**  
Plafond maladie CAFAT / RUAMM .. **539 500 F CFP**  
(tranche 1) / • à partir de **539 501 F CFP** (tranche 2)  
Plafond FSH ..... **324 300 F CFP**  
Plafond formation professionnelle .. **384 400 F CFP**  
Plafond Sécurité sociale ..... **437 470 F CFP**  
CCS ..... **salaire total (non plafonné)**

## Évolution du BT21

	2021	2022	2023
Janv.	103,56	109,58	100,76
Fév.	103,79	109,63	101,11
Mars	103,91	111,28	
Avril	104,61	112,38	
Mai	104,92	113,51	
Juin	105,54	113,74	
Juil.	106,03	114,49	
Août	106,50	99,41	
Sept.	107,11	99,30	
Oct.	107,20	99,79	
Nov.	107,55	99,58	
Déc.	108,11	100,00	

## Échéances fiscales

**30 avril** .....

### Dépôt de la déclaration nominative des honoraires

• Cette échéance concerne toutes les personnes physiques ou morales qui versent des honoraires à un professionnel.

### Dépôt de la déclaration nominative des salaires

• Cette échéance concerne toutes les personnes physiques ou morales qui versent des rémunérations à un tiers : traitement, salaires, émoluments, commissions, ristournes... (mois de clôture avril et décembre)

### Impôt sur les sociétés

• Paiement de l'acompte pour les sociétés clôturant au mois de mai et au mois de septembre.  
• Dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS, pour les entreprises passibles de l'impôt sur les sociétés clôturant au 31 décembre.

### Impôt sur le revenu

• Déclaration de revenus des professionnels qui déclarent à un régime réel d'imposition (mois de clôture : décembre).

**10 mai** .....

### CAFAT : indépendants

• Déclaration de ressources 2022 (en ligne).

**16 mai** .....

### Impôt sur le revenu

• Échéance télédéclaration habitants Nouméa.

**23 mai** .....

### Impôt sur le revenu

• Échéance télédéclaration habitants des communes hors Nouméa.

**31 mai** .....

### Impôt sur les sociétés

• Dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS pour les entreprises passibles de l'impôt sur les sociétés clôturant au 31 janvier.  
• Paiement de l'acompte (mois de clôture : juin et octobre)

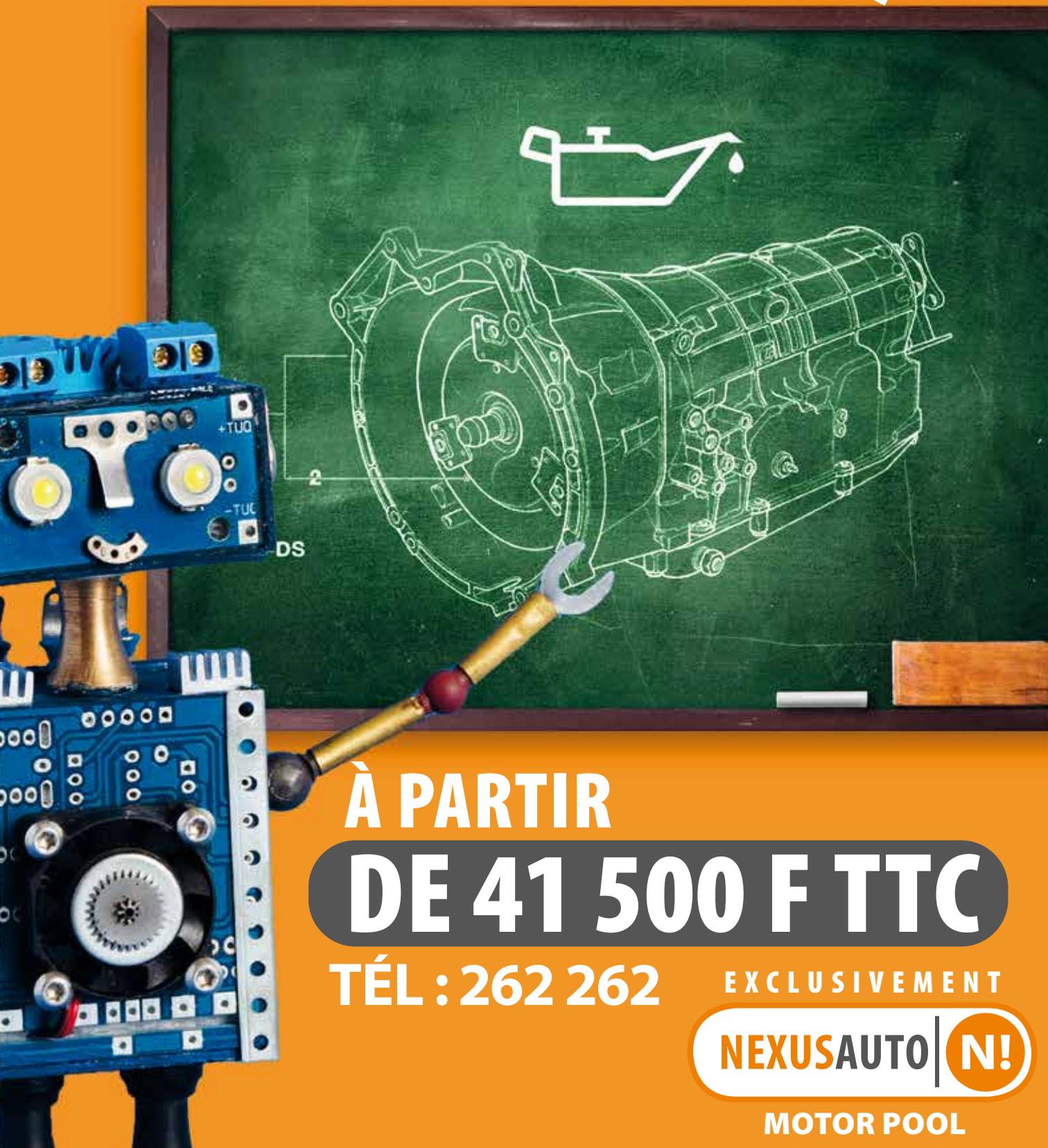
**30 juin** .....

### Impôt sur les sociétés

• Dépôt de la liasse fiscale pour les entreprises passibles de l'impôt sur les sociétés clôturant au 28 février.  
• Paiement de l'acompte (mois de clôture : juillet et novembre)

# VIDANGE AUTOMATIQUE !

# OFFRE BOÎTE AUTOMATIQUE !



À PARTIR

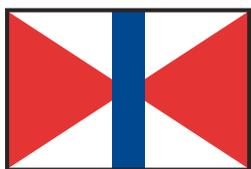
**DE 41 500 F TTC**

TÉL : 262 262

EXCLUSIVEMENT

**NEXUSAUTO | N!**

MOTOR POOL



# SWIRE SHIPPING



- ▶ En Nouvelle Calédonie depuis plus de 100 ans.
- ▶ Plus de 160 escales par an en Nouvelle-Calédonie.
- ▶ Des escales directes en provenance d'Asie, de Nouvelle-Zélande, d'Australie et des Iles du Pacifique.
- ▶ 4 services différents touchant le Nouvelle Calédonie dont un service hebdomadaire depuis l'Asie du Nord.
- ▶ Nos navires permettent le transport de marchandises en conteneurs mais aussi en conventionnel ainsi que du roulant.
- ▶ Une équipe à votre service pour vous apporter les meilleurs conseils et solutions de transport maritime.